

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Général (périodiques) de la livraison

29467

5 CENTINS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'Opinion Publique

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 15.

Vendredi, 24 Mars, 1893.



MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.

LE
DIRECTORY
DES

Citoyens de Montreal

Sera prêt pour distribution en mai ou de bonne heure en juin chaque année.

Sera un très concis et très complet almanach des adresses pour la cité de Montréal et les quartiers suburbains.

Indiquera les noms, l'occupation, le siège d'affaires et la résidence, ainsi que les numéros de boîte postale et de téléphone des citoyens de Montréal.

Donnera aussi une variété d'informations qui ne se trouvent dans aucune autre publication.

Sera imprimé sur beau papier et solidement relié.

Formera un volume portatif, commode pour consultation journalière et répondant à toutes les fins qu'on peut attendre de publications de ce genre.

Sera d'un format qui en permettra la rapide consultation.

Contiendra un indicateur de rues très concis, préparé sur un plan tout nouveau, permettant de trouver d'un coup d'œil l'adresse d'affaires, la résidence, etc., de tous les citoyens.

Sera de beaucoup le moins cher Directory publié dans le Dominion. (Prix, \$ 1.50).

ADRESSE :

Les Editeurs du

"Directory des Citoyens de Montreal,"

"509, hôtel de la N.-Y. Life,"

MONTREAL.

ACHETEZ AU COMPTANT

—ET—

- DEMANDEZ -

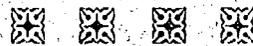
DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — { 2 LOTS DE }
\$50. — \$25.

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 24 MARS, 1893.

No. 15.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.

.809, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Éditeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.

715, bâtisse New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

SI J'ÉTAIS DIEU.

Si j'étais Dieu, la mort serait sans proie,
Les hommes seraient bons, j'abolirais l'adieu,
Et nous ne verserions que des larmes de joie,
Si j'étais Dieu.

Si j'étais Dieu, de beaux fruits sans écorces
Mûriraient; le travail ne serait plus qu'un jeu,
Car nous n'agirions plus que pour sentir nos forces,
Si j'étais Dieu.

Si j'étais Dieu, pour toi, celle que j'aime,
Je déploierais un ciel toujours frais, toujours bleu,
Mais je te laisserais, ô mon ange, la même,
Si j'étais Dieu.

S. P.

L'homme le plus remarquable, peut-être, parmi les ministres fédéraux, est M. Charles Hibbert Tupper. Doué de talents brillants, parfaitement renseigné, droit comme l'épée du roy et décidé comme elle, ne bâtissant sa réputation que sur un travail intelligent, ardu et persistant, politique quand il le faut, homme d'affaires toujours, il a pris, dans l'administration, une influence qui ne le cède à aucune autre. C'est le futur chef du parti conservateur, dont il représente les traditions et personnifie admirablement la politique.

Le trait caractéristique du jeune ministre est la détermination. Il cherche à faire bien et juste; il comprend les choses; il a confiance en lui-même et ne permet à personne d'intervenir dans ses décisions quand il les croit dans l'intérêt public.

Je me rappelle qu'à la suite de la découverte de certaines irrégularités dans l'administration du ministère des pêcheries, il avait tenu, il y a deux ou trois ans, une enquête qui eut pour résultat de le décider à mettre le colonel Tilton, son député-ministre, à la retraite. M. Foster, malgré sa vertu farouche, avait pris le colonel Tilton sous sa protection. La question vint devant le conseil et, en face de la protection obstinée que le ministre des finances voulait faire prévaloir au bénéfice de l'employé coupable, le conseil décida de ne rien faire...

pour le moment. M. Tupper signifia de suite à sir John qu'il ne viendrait plus au conseil tant que cette question ne serait pas réglée. Et il tint parole. Cela dura cinq jours. Enfin sir John proposa que M. Tilton se retirât avec sa pension. M. Tupper, pouvant ainsi se débarrasser d'un chef de bureau non désirable, rentra en paix avec ses collègues.

Pourtant Dieu sait comme il avait été difficile de mettre à sa retraite cet employé qui comptait, comme influences, de nombreuses et puissantes relations avouées et non avouées.

Un fait nouveau, qui n'est pas connu, vient de se produire et met en lumière le caractère déterminé du jeune ministre.

Avant son départ pour l'Angleterre, en janvier, il avait préparé ses *estimés* avec le soin tout particulier qu'il met dans tous les détails de l'administration de son département et les avait remis à son député-ministre pour les envoyer au conseil en temps et lieu. Quand ces estimés furent soumis, M. Foster prit sur lui, avec ce manque de tact et cette manie du retranchement qui le caractérisent, d'en retrancher et de réduire des items considérables. Et, cela fait, il fit accepter les estimés par le conseil.

Jusqu'à là tout allait bien; mais M. Tupper fut informé de ce qui avait été fait par son député-ministre et, de suite, télégraphia à Ottawa, de Londres, intimant au premier ministre qu'il fallait que ses estimés, tels que préparés par lui, fussent mis devant la chambre ou que, sinon, il n'aurait qu'à se retirer.

Ce télégramme eut son effet immédiat. M. Foster digéra tant bien que mal ce petit plat cuisiné à Londres, mais dut se soumettre.

Bully for you, Charlie!...

Très curieuse à lire, l'opinion du grand critique anglais Labouchère sur le discours de M. Blake au sujet du *home rule*:

“M. Blake est sans doute un homme de grand talent et un très fort *debater*. Mais sa manière a le mérite et le démérite de l'éloquence d'au-delà de l'Atlantique. Il est trop diffus, il entasse les mots sur les mots avec une redondance hors de propos. Sa phrase? Jamais je n'ai entendu débiter rien d'aussi long. Je l'ai écouté, l'autre jour, durant trois minutes et je suis sorti pour fumer une cigarette. Quand je suis revenu, autant que j'ai pu me convaincre, il n'avait pas encore fini sa phrase.”

Le projet de traité de commerce négocié par sir Charles Tupper avec la France n'est pas avantageux pour le Canada. J'ajouterais même que, si ce traité n'était pas résiliable en tout temps moyennant un avis de douze mois, sa ratification serait désastreuse pour le Canada.

Le pire côté de ce projet se trouve dans le fait qu'au

moment où nous voulons négocier avec les États-Unis un traité par lequel, en échange d'avantages considérables, nous en accorderions d'équivalents, le traité franco-canadien, tel que projeté, ouvrirait un marché aux productions françaises sans que la France nous accorde de justes compensations.

Et puis, cette clause par laquelle la France bénéficierait de toutes faveurs accordées plus tard à une autre nation constitue un avantage pour lequel elle ne nous donne aucun équivalent.

En somme, sir Charles Tupper a été trop loin. Et s'il est vrai qu'il ait agi en contravention avec ses instructions, il mérite quelque peu l'acte brutal dont M. Foster s'est rendu coupable à son égard.

La Presse a publié plusieurs articles fort bien faits relatifs à la question du traité de commerce avec la France. Voici comment elle termine son dernier :

“ *La Presse* n'a pas encore fini l'étude du remarquable discours de l'honorable G. E. Foster ; mais ce qu'elle en a déjà dit est suffisant pour prouver que sa sortie intempestive n'aura pas de suite. Notre pauvre ministre va se faire tellement blaguer en France et en Angleterre avec ses homards, ses saumons et ses sardines sous leurs formes naturelles, qu'on n'aura pas le courage de se fâcher, tellement on rira. Heureux pour lui s'il n'est pas mis dans une revue de fin d'année ou une pantomime de *Christmas* sous la forme d'un homard au naturel !

“ Malheureusement on rira en même temps de nous, désagrément que le gouvernement aurait pu éviter s'il avait confié, comme il l'aurait dû, l'étude de cette question à un ministre canadien-français.”

J'attire l'attention du ministre de l'agriculture à Ottawa sur la manière dont les traductions et la correction de certaines parties de *l'Annuaire statistique* (1890) sont faites. C'est une véritable disgrâce pour le pays de ne pouvoir donner dans une forme convenable le seul ouvrage de statistiques générales qui soit publié sous le contrôle du gouvernement.

Il faudrait faire recommencer tout ce travail pour lui donner un peu de cachet et d'attraction.

L'élection de Vaudreuil se prépare dans des conditions particulières. L'opposition va inaugurer là son travail en vue des prochaines élections générales, et ses meilleurs orateurs et agents d'élection vont s'y donner rendez-vous.

Les deux candidats sont très sympathiques personnellement. Autant par amitié qu'en raison de l'importance de cette lutte, ils recevront l'appui le plus entier de leur parti respectif.

On a déjà mis en question la force de M. Ouimet devant le peuple. S'il gagne cette nouvelle victoire, elle consacrerait ses titres à la confiance de son parti dans Montréal.

Je n'aime pas à me faire prophète de malheur, — surtout contre mes amis ; mais si j'avais cinq mille dollars à risquer, je préférerais les placer à la banque d'épargne, à trois ou quatre pour cent, que de les engager contre M. Harwood.

Le choix de l'administrateur à Québec pendant l'absence du lieutenant-gouverneur a causé certains commentaires très amusants. Pourquoi le prendre à

Montréal, quand le remplaçant était tout trouvé à Québec?... Mais pourquoi pas ? Serait-ce que l'on aura à payer quelques frais de route pour faire signer parfois des documents trop importants ou trop pressés pour les confier au service postal ? Ne serait-ce pas plutôt un petit grain de rivalité de cette brave ville de Québec qui a toujours son antique appétit ?

Voilà toujours bien Québec envahie, une de ses prérogatives violées, un de ses droits méconnus !!! Oh ! Monsieur le juge en chef ! Et c'est vous qui vous êtes prêtés à cet empiètement ? L'on voit que vous n'êtes pas de Québec, vous. Autrement la générosité, l'abnégation, l'esprit d'effacement, caractéristiques là-bas, vous eussent inspiré de ne pas troubler la paix dans la vieille cité endormie.

Blague à part, je sais que ni le lieutenant-gouverneur ni le juge en chef n'ont été consultés à propos de cette nomination.

M. Mercier dit que notre instruction est défectueuse et que nos jeunes gens ne reçoivent point cette éducation virile et nationale qui fait les citoyens libres et qu'ils apprennent trop à s'abaisser et pas assez à se tenir debout comme des hommes.

C'est bien cela. Répétons-le pour que ceux qui ont des yeux pour ne point voir s'en aperçoivent malgré eux.

A la suite du paragraphe publié par le correspondant de *l'Opinion Publique*, UN MONDAIN, M. l'abbé Colin aurait, paraît-il, fait demander M. le *recorder* de Montigny, qui jure ses grands dieux qu'ils pensent différemment de M. Masson. Si c'est le cas, tant pis pour lui ! Il est libre de penser comme il veut, mais n'a pas besoin de s'émouvoir parce qu'on lui aurait prêté des opinions très intelligentes en matière d'éducation.

Rôle difficile que celui du journaliste, si maintenant les gens se fâchent également pour une chose qui leur fait honneur tout aussi bien que pour une chose qui les injurie !

Les *Ruines cléricales* n'ont pas eu tout le succès que leurs éditeurs en attendaient. Le public commence à se fatiguer de ces déclamations, et les succès de curiosité, dans ce genre, ont vu leurs beaux jours. Je crois sincèrement que la crise que l'Église du Canada vient de traverser sera prodigue en bons résultats. Elle a mis sur leurs gardes les membres du clergé qui, dans la tranquille et calme atmosphère du respect et des sympathies de leurs compatriotes, étaient portés parfois à s'oublier et à donner des sujets de plainte qui ont provoqué la crise en question. Mais la mesure des récriminations, des revendications et des dénonciations a été dépassée de beaucoup. Soyons justes en tout, et l'on verra que la confiance reviendra sûrement, pour le bien du pays comme pour celui du clergé.

La condamnation passée sur les *Ruines cléricales* rencontrera l'approbation de tous les catholiques et même des protestants bien pensants. Cette brochure est une sale collection de calomnies contre l'Église romaine et ses ministres.

L'auteur n'en est pas avoué, mais celui qui est responsable de la publication est connu. Il a trouvé que cela ne rapporte pas de signer des documents qui calomnient et, cette fois, il a publié sans nom d'auteur. Le pauvre misérable va traîner toute sa vie ce boulet d'infamie qu'il vient de s'attacher au pied par vengeance, par orgueil et pour en tirer quelques maigres sous.

Voici comment le *Courrier du Canada* dénonce les *Ruines cléricales*. Inutile de dire que l'*Opinion Publique* concourt entièrement dans cette opinion:

"C'est un pamphlet voltairien, imbu des doctrines rationalistes et inspiré par la haine de l'Eglise, par le mépris de ses dogmes et de sa hiérarchie.

"Cet opuscule est un des plus mauvais livres qui aient paru au Canada depuis trente ans. Nous le dénonçons comme tel au public catholique, et nous avertissons d'être sur leurs gardes tous ceux qui tiennent à ne pas introduire à leur foyer le poison de l'impiété."

L'*Electeur* et le *Courrier du Canada* discutent l'opportunité du paragraphe suivant, qui a paru dans l'organe libéral de Québec il y a déjà quelques jours:

"Ce que c'est que l'appât du fruit défendu!

"Il suffit qu'un pamphlet quelconque soit dénoncé par par l'autorité ecclésiastique pour que *tout le monde cherche à le lire*.

"On écrit de partout de la campagne pour s'enquérir des libraires comment se procurer soit la *Canada-Revue*, soit les *Ruines cléricales*."

Il me semble que l'*Electeur* a raison. Le but d'une censure est d'empêcher les catholiques de lire certains écrits que les autorités religieuses croient contraires à la doctrine ou à la discipline ecclésiastiques. Si donc une censure doit avoir l'effet contraire, il vaut mieux passer sous silence des choses condamnables que de leur donner une publicité inopportune.

Ce point doit cependant n'être décidé que par les autorités. Mais les journalistes ont bien le droit d'exprimer une opinion clairvoyante sans s'exposer à être blâmés par leurs confrères.

Il ne faut pas perdre de vue que le monde n'est pas ce qu'il doit être et que, dans une censure ecclésiastique, deux considérations doivent peser avec une égale force: la nécessité de condamner ce qui est mal, et l'effet, bon ou mauvais, qu'une condamnation peut produire. Comme il n'y a dans tout cela que la question de la protection morale des catholiques, c'est le résultat qu'il faut surtout envisager.

M. Charlton, M. P., dit:

"Les intérêts de la politique nationale sont si intimement liés entre eux; ils dépendent tellement l'un de l'autre, qu'un droit peut difficilement être aboli sans nuire à plusieurs industries. Je ne crois pas que des changements de tarif puissent avoir lieu sans que le gouvernement change sa politique entièrement, et, si cette politique a répandu de si grands bienfaits sur le pays, je me demande comment le gouvernement pourra consentir à la modifier. Si les choses sont telles que représentées par les conservateurs, nous n'avons pas besoin de modifications, et la ligne de conduite que le gouvernement veut adopter est une preuve que lui et ses partisans ne sont pas sincères quand ils parlent des bienfaits que cette politique a répandus sur le pays. Il est clair que, tout en prétendant que cette politique est ce qu'il y a de mieux, ils reconnaissent, par leurs actions, qu'elle a besoin d'être modifiée et qu'ils sont forcés d'examiner l'opportunité de faire ces modifications."

On a, pendant un certain temps, porté beaucoup d'attention à la culture de la betterave à sucre afin de s'assurer si elle pourrait être cultivée au Canada avec succès. Une manufacture de sucre a été pendant quelque temps en opération à Farnham, (Qué.), mais sans beaucoup de succès, faute de capital. Quelques essais

ont été faits dans Ontario, en 1890, sous la direction de la ferme expérimentale provinciale. Les résultats ont donné une moyenne de quatorze pour cent de sucre, laquelle aurait été plus forte si les instructions imprimées eussent été mieux suivies et la betterave cultivée dans un plus large espace. Les analyses des échantillons semblent indiquer que le rendement par acre est plus élevé dans Ontario qu'en Europe et la proportion du sucre aussi élevée. Les résultats des analyses des betteraves récoltées à la Colombie Anglaise ont varié de 9.2 pour 100 à 16.31. La production du sucre de betterave augmente constamment, comme le démontrent les chiffres de la production du sucre dans le monde entier:

	1881.	1890.
Canne à sucre . . .	2.006.000 tonnes.	2.246.000 tonnes.
Betterave à sucre..	1.774.000 "	3.300.000 "

Presque tous les œufs exportés allaient aux États-Unis; mais le tarif américain a forcé le Canada à se chercher de nouveaux marchés pour ce produit. Des efforts ont été faits pour diriger ce commerce vers la Grande-Bretagne; qui importe annuellement une grande quantité d'œufs; 94.325.030 douzaines y ont été exportées en 1889. La demande dans ces pays augmente chaque année. Le résultat des recherches faites par un commissaire envoyé par le gouvernement fédéral démontra qu'on avait une bonne opinion des œufs canadiens sur le marché anglais et qu'il y a raison de croire que ce commerce peut être considérablement développé. De beaux œufs frais, exportés du Canada, bien emballés, se vendront plus cher sur les marchés anglais que sur ceux des États-Unis. Quelques envois ont été faits et ont donné des résultats satisfaisants.

Enfin l'on sait à quoi s'en tenir au sujet du *Naronic*. C'est un désastre maritime de plus à enregistrer dans des conditions particulièrement tristes. Le nombre des pertes de vies, l'absence de détails sur le sinistre et l'excellente condition du navire à son départ ne sont pas de nature à rassurer ceux qui voyagent sur l'océan. Il est juste de rappeler que la proportion des accidents maritimes est petite, comparée au nombre d'accidents de chemins de fer.

HEUR ET MALHEUR.

I.

Gentille paysanne, à l'œil frais et mutin,
Qui t'en vas trottinant menu dans le chemin,
Le sourire à la lèvre et des fleurs au corsage,
Gentille paysanne, où cours-tu ce matin?
Hâte-toi! Si le ciel te rit dans le feuillage,
Ce soir il sera sombre et voilé d'un nuage.

Vois perler la rosée au calice des fleurs;
Vois comme elle scintille et trace avec ses pleurs
Un petit arc-en-ciel sur chaque tige verte;
Ce matin, la nature a d'exquises senteurs.
Enfant, regarde-la, car ce soir, corps inerte,
Tu dormiras glacée en ta bière entr'ouverte.

Est-ce vrai ce qu'on dit, que ton cœur a battu,
Jeune fille? Et tu vas à l'église? Sais-tu
Qu'en ce monde il n'est point plus sainte destinée,
Lorsqu'on apporte en dot amour, grâce et vertu?
Tiens, l'airain dans les airs vibre pour l'hyménée.
Non: c'est le glas des morts, et ton heure est sonnée.

Pauvre enfant ! Toi si jeune et qui, dans ce moment
Encor, tendais ton âme au bonheur ! Pauvre enfant !
Les volontés du ciel sont parfois infernales ;
Quoi ! lui donner la mort au lieu de son amant !
Lui transformer l'autel en pierres sépulcrales,
L'amour en agonie et ses soupirs en râles !

O Destin ! S'il est vrai que tu sois seul aux cieux,
Seul, ta faux à la main, le bandeau sur les yeux,
S'il n'est pas sur ta tête un Dieu de providence,
Pourras-tu consoler le désespoir affreux
De ces gens sanglotant à genoux, en silence,
Et qui blasphémèrent s'ils n'avaient l'espérance ?

As-tu compté les pleurs avant que de saper ?
Mesures-tu les cœurs qui pourraient t'échapper,
Faits par le mal d'hier au mal qui se prépare,
Et qui t'enlèveraient le soin de les frapper
S'ils te croyaient seul maître ? Oui, ton œuvre est bar-
Destin ! mais après toi Dieu passe et la répare ! [bare,

II.

Caprice de mourante, elle avait exigé
De n'être point clouée avant le cimetière,
De sorte qu'on voyait à travers le suaire
Le rire du matin sur ses lèvres figé.

Le rire du matin ! Implacable ironie
De la mort ! Quoi ! tu dors du sommeil éternel,
O vierge, et tout à l'heure, en regardant le ciel,
Tu t'imprégnais d'amour et tu buvais la vie !

La grand'mère est debout à côté du cercueil,
Morne et les yeux rivés sur cette forme humaine,
Et parfois, pour mieux voir son trésor qu'on emmène,
Elle lève en tremblant un coin du drap de deuil.

Pauvre femme ! Le père, à genoux sur la dalle,
Laisse couler ses pleurs entre ses doigts calleux
Et n'ose seulement pas détourner les yeux ;
Il aimait tant la morte, et la morte est si pâle !

Mais je ne te vois point, ô toi, son fiancé,
Toi qu'elle aimait, toi qu'elle... Ah ! Cette vierge est
Par ta faute, sinon tu serais là ! Qu'importe, [morte
Qu'importe donc qu'on souffre et qu'on crie ? Insensé !

A toi le cabaret, pour elle un cimetière !
Voilà donc l'avenir qu'elle rêvait si beau !
A toi la vie encore et pour elle un tombeau,
Et tu ne viens pas même y dire une prière !

Mais Dieu te punira ; car cela n'est pas bien.
Regarde. Le convoi va passer sur ta route.
Voici qu'il est enfin au cimetière... Écoute :
Un sanglot, puis le bruit de la terre, puis... rien !

SILHOUETTES PARLEMENTAIRES.

A. TURGEON, M. P. P.

Turgeon est un Northman aux poings de fer qui ren-
contra le Celte aux jarrets d'acier. — Tout jeune, il arriva
sous les murs de Québec dans une de ces galères dont il eût
évité la fréquentation en des temps meilleurs. — On l'ap-
pela Benjamin dans ce cénacle où les faux frères ne
manquaient guère. — Son adolescence et sa noble pres-
tance devaient y faire époque. — Bien qu'il eût pris part,
sous le titre de *Donoso*, à la révolte de la jeunesse, il oc-
cupa un rôle assez effacé autour du pouvoir. — Les

castors ne lui pardonnaient pas d'avoir enfourché le ti-
tre de leur grand philosophe pour gagner ses éperons
dans la journée de Saint-Laurent. — Son rôle de com-
parse effacé consistait à tirer le char du veau gras sans
sincérité ni conviction. — La conviction est comme la
garde nationale, ça ne se commande pas. — Son triom-
phe local avait été, cependant, éclatant: seul il avait pu
terrasser l'Aigle mexicain, le héros des combats impé-
riaux, un des très rares Canadiens qui tiennent en
même temps de l'aristocratie et du peuple, qui
connaissent les terres et les mers et se soient créé une
gloire immortelle en farcissant nos annales de livres de
bord, de tribord et de babord trop poétiques pour les
navigateurs les plus consommés. — C'est un rude lutteur
quand même. — Après avoir écumé des soupes politi-
ques très curieuses, il s'est trouvé seul dans ce monde
où les plus belles choses ont le pire destin et, si les sou-
pes ont disparu, l'écumoir lui est resté. — Pas encore assez
de vie politique pour être au point. — Laurier avait vu
en lui un chef des jeunes. — C'est assez vraisemblable. —
Il le sera probablement un jour, si les libéraux arrivent
au pouvoir. — Quand donc ? — Orateur très habile,
très anglais comme procédés, le député de Bellechasse
s'impose. — C'est un Lemieux... à froid. — Très po-
pulaire dans son comté, il se taillera un avenir dans le
granit de l'opposition. — L'âge calmera ses vivacités, et
pourtant ce n'est pas un gobeur. — Pourquoi donc en
a-t-il voulu à son collègue irlandais de faire de la poli-
tique de *clair de lune* ?

TOUCHATOUT.

MAISONS HANTÉES.

Je reçois la lettre suivante:

" Saint-P. . . . , le 16 mars 1893.

" Monsieur le directeur,

" Depuis quelques semaines, les journaux relatent à
chaque instant des histoires de maisons hantées, avec
forcé détails tout à fait invraisemblables. S'il fallait en
croire des témoins oculaires, toujours prêts à jurer leurs
grands dieux qu'ils n'ont pas été victimes d'hallucina-
tions, il se passerait des choses inexplicables: les uns
ont entendu un vacarme épouvantable; les autres ont
pu admirer des mélodies si suaves qu'elles n'avaient
rien d'humain; ceux-ci vous diront que les clous ser-
vant à fixer leurs tapis ont tout à coup bondi
au plafond pour retomber au milieu de la pièce et
former une circonférence parfaite, toutes les pointes
tournées en dedans; devant ceux-là un dresseur chargé
de vaisselle s'est incliné jusqu'à terre sans qu'une seule
assiette fût dérangée; tel exorciste s'est vu coiffer, en
plein exercice de ses fonctions sacrées, d'un matelas et
de couvertures arrivant, on n'a jamais su comment,
d'une pièce voisine, voire même d'un étage supérieur.

" Je n'en finirais pas si je voulais dire toutes les invrai-
semblances, toutes les absurdités que j'ai entendu débi-
ter, avec des yeux effarés et des tremblements dans la
voix, sur ce sujet destiné, apparemment, à remplacer les
contes de nos grand'mères. N'y a-t-il pas un homme
qui ait étudié cette question et qui puisse faire justice,
une fois pour toutes, de racontars dignes de ces terri-
fiantes histoires de loups-garous si souvent mises à con-
tribution dans les longues veillées d'hiver ? Si j'osais
me prononcer, je qualifierais carrément d'hallucinations
toutes ces manifestations qui, ce me semble, ne peuvent
guère s'expliquer autrement. Mais voilà: je connais
un homme très sérieux qui m'a déclaré formellement
avoir été témoin de choses tellement surprenantes que
c'était à n'y pas croire. Et comme il est doué d'un
esprit fort calme, comme il apprécie toutes choses avec
un remarquable sang-froid, je me suis dit qu'il serait té-
méraire de ma part de me prononcer sur une chose que
j'ignore complètement. Ceux qui croient que leurs fai-
bles connaissances marquent les limites et les progrès

de la science m'ont toujours inspiré un mépris instinctif. Je me fais gloire de n'être pas de cette catégorie; l'inconnu m'attire, et, plus il est invraisemblable, plus il pique ma curiosité.

“ Je me permets donc de vous demander, monsieur le directeur, l'insertion de ces quelques lignes dans les colonnes de l'*Opinion Publique*. Peut-être se trouvera-t-il parmi vos lecteurs quelqu'un qui me renseignera sur ce sujet, et tous vos abonnés profiteront de cette bonne aubaine. Je suis convaincu que la plupart d'entr'eux sont aussi intrigués que moi par ces contes de maisons hantées et de tintamarres inexplicables.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur le directeur,

“ Un de vos lecteurs assidus,

“ PIERRE X.... ”

En recevant, à la fin de la semaine dernière, la lettre de M. Pierre X...., j'ai pensé à un vieil ami, qui vit comme un ermite, retiré du bruit et du monde, et qui, ayant beaucoup étudié ce qu'il appelle pompeusement les *sciences occultes*, me paraissait en état de fournir à mon correspondant les explications demandées. Après s'être fait quelque peu tirer l'oreille, il se décida à m'expliquer une foule de choses que, à vrai dire, je serais fort embarrassé de répéter. Mais je lui ai arraché la promesse de m'envoyer chaque semaine quelques notes destinées à mettre les lecteurs de l'*Opinion Publique* au courant de certaines notions des *sciences occultes*, spécialement de celle qu'on appelle le *spiritisme*.

Le spiritisme, paraît-il, donne la clef de tous les mystères qui semblent préoccuper si vivement M. Pierre X.... Je ne veux pas marcher dans les plates-bandes de mon vénérable ami, M. d'Outretombe, — c'est le nom sous lequel il m'a permis de vous le présenter — et je ne dirai rien de ce que je sais depuis la visite que je lui ai faite. Sachez seulement qu'il prétend être en communication avec sa femme et plusieurs de ses parents, morts depuis longtemps, — *désincarnés*, comme il dit. Cela vous étonne, n'est-ce pas? Vous le seriez bien plus encore s'il vous était donné de l'entendre parler de ses expériences, absolument concluantes si ce qu'il raconte est bien exact, ce dont je ne saurais douter. A l'écouter, on se laisse convaincre malgré soi. Mais il n'admet pas contradiction. Les timides objections que j'ai hasardées ont été réfutées en un clin d'œil et de telle sorte que je ne savais que répondre.

La semaine prochaine, M. d'Outretombe donnera donc aux lecteurs de l'*Opinion Publique* les premières notions de la science à laquelle il s'est consacré. Il m'a déclaré qu'il serait prêt à répondre à toute objection que l'on pourrait lui faire. Il va sans dire que la rédaction lui laissera l'entière responsabilité de ses doctrines et ne fera qu'ouvrir les colonnes du journal à des explications demandées par un abonné. Elle proteste, en même temps, qu'elle ne veut entrer en communication avec aucune des personnes de l'entourage *désincarné* de M. d'Outretombe.

Supposez que quelque malin ou quelque facétieux vienne mettre tout à sac dans nos bureaux : ah ! mais non ! Nous protestons encore. J'ai même prié mon ami, que je ne regarde jamais sans un respect mêlé de beaucoup de crainte, de m'envoyer ses manuscrits par la poste. Je craindrais, s'il les apportait lui-même, qu'il oubliât dans mon bureau quelqu'un de ses suivants invisibles, et je n'ai pas envie du tout de me faire coiffer, à défaut de matelas, d'une table ou d'un pupitre.

RÉCITS DU LABRADOR.

LE RAGOUT DE LUDIVINE.

J'ai connu une très honnête femme, qui s'appelait Ludivine.

Elle habitait un poste de pêche de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

C'était la femme d'un pêcheur de morue. Elle excellait à confectionner le potage au poisson et le ragoût de moniac (canard eïder). Nul au monde, paraît-il, ne connaissait aussi bien qu'elle l'art de doser, en de justes proportions, les substances qui assaisonnent ces deux plats et les rendent irrésistibles au palais des *planteurs* de notre Labrador.

Sa réputation s'étendait aussi, il est bien vrai, jusqu'à la soupe aux pois ; mais, sur ce point, il s'élevait quelques doutes, et Édesse, l'une de ses rivales, allait même jusqu'à prétendre qu'elle n'y entendait rien. Je passerai donc sans insister sur ce dernier mets, dont les manifestations diatoniques incontestées tenteraient la plume élégante d'Armand Sylvestre, s'il en connaissait toutes les nuances autrement que par ouï-dire.

Il y avait si longtemps que je voyais le mari de Ludivine — Grégoire, s'il vous plaît — se purlécher les lèvres toutes les fois que sa femme lui avait préparé une moniac ou servi une soupe à la morue que l'envie me prit d'y tâter un jour.

Je ne suis ni gourmand ni glouton, malgré l'ampleur trompeuse de mon abdomen, qui se plaît à me calomnier et à faire croire à des passions que je ne possède pas ; mais j'en avais une envie inexplicable, irrésistible, folle, presque inquiétante ! Je voulais en manger à tout prix.

Un soir, la morue avait donné en abondance et nous rentrions chargés, filant vers la terre sous nos quatre voiles qu'enflait à peine une légère brise de sud-ouest. Un *camp* (troupe) de moniacs nageait alors à quelque cent verges de notre étrave. C'étaient des *hivernantes*, c'est-à-dire de jeunes eïders nés l'été précédent, que les soins de la maternité n'avaient point encore raccornis et dont la chair était restée aussi tendre que savoureuse.

Cent verges ! C'était bien loin, trop loin pour du plomb, et pour mon Marlin le but était bien petit. Le ragoût fuyait devant nous, maintenant toujours sa distance sans perdre un seul pouce. J'avais des accès de rage mal contenus : un si bon ragoût !

— Envoyez-leur donc une prune, monsieur, elles risquent toujours plus que vous, me dit Grégoire.

C'était plein de bon sens. Je saisis mon arme et tirai dans le tas. Tous les oiseaux s'envolèrent sauf deux qui gisaient inanimés.

Le coup était surprenant et vous n'êtes pas obligé d'y croire ; d'ailleurs, il importe peu, l'essentiel était accompli. Je tenais la base du ragoût de Ludivine.

Une heure après, nous étions à terre. Le soleil était encore haut sur l'horizon. Avant de débarquer notre morue et de nous mettre à *trancher*, j'envoyai Grégoire porter les deux oiseaux à sa femme, la priant de mettre tous ses soins à la confection du plat depuis si longtemps convoité.

Vers huit heures du soir, notre morue, *piquée, décollée et tranchée*, était transportée sous notre *chaffaud*. Après l'avoir salée et empilée avec toute la célérité et tout le soin dont nous étions susceptibles, nous nous dirigeâmes vers la maison de Grégoire, où devaient nous attendre et où nous attendaient, en effet, Ludivine et son ragoût.

Nous entrâmes et, après nous être lavé les mains dans le plat éclectique qui sert, dans une maison de pêcheur, aux usages les plus variés et les moins exprimables, nous nous assîmes près de la table où bientôt allait fumer le plat de nos rêves.

Ludivine — je répète toujours ce nom avec plaisir — était une robuste *criature*, très hâlée par le soleil, encore jeune et très suffisamment jolie femme, — fort habile, disait-on, à tous les travaux et à tous les *déduits* plaisants. Sainte femme, d'ailleurs, craignant Dieu, infiniment plus le diable, et honorant son curé, qu'elle eût défendu, comme nous tous, du reste, sur le gril même de saint Laurent ; elle lui payait fidèlement sa dîme.

Elle possédait, de compte à demi avec Grégoire, cinq enfants très robustes, prodigieusement crasseux, dont elle nettoyait le museau et les mains une fois tous les dimanches, et, de plus, une maison de bois composée d'une pièce à tout faire dans le bas et d'un grenier où couchait toute la famille.

Hospitalière autant que son époux, elle eût partagé son dernier morceau de lard avec un *voyageur*. Rigide et inflexible avec les marchands et les *trudeurs*, ne leur vendant jamais rien sans profit très sérieux, ne leur achetant jamais un fêtu sans les traiter *in petto* de voleurs sans conscience, vérité généralement admise sur la côte par tous ceux qui trafiquent avec cette classe honorable de commerçants. Méprisant les *officiers*, — c'est ainsi que l'on désigne les *gentlemen* au cœur simple qui viennent pêcher à la ligne le saumon dans nos rivières, — et ne manquant jamais de trouver que son cochon engraisait comme un *messieur*. Enfin, comme vous le savez déjà, excellente cuisinière, *inbattable* dans l'art d'apprêter la moniac et les têtes de morues.

— La soupe est sur la table et nous allons la manger chaude, si vous voulez bien, dit Grégoire.

Je répondis en enfonçant ma cuiller dans le potage, non sans quelque appréhension. Cependant j'avais tort. Ça ne valait pas un potage bisque, voire même une timide soupe aux choux ; mais enfin, c'était mangeable et l'on ne pouvait exiger davantage de quelques têtes de morues.

D'ailleurs, ce potage ne représentait à mes yeux que le plus futile des accessoires. Tout était dans le ragoût de moniac.

Il parut!

Cette fois, c'était parfait. La critique la plus légère eût été injuste, idiote, presque impudique. L'oiseau était cuit à l'adoration. Tendre quoique consistant. La sauce, liée savamment, très épicée et d'une couleur brune très séduisante. Je sollicitai une seconde audition, et mon impression resta la même. Ludivine était digne de sa réputation. Elle la surpassait. C'était mieux qu'une cuisinière : c'était une virtuose, la virtuose du ragoût de moniac.

Je ne sais pas si vous êtes curieux. Je le suis beaucoup. Oh! je n'écoute pas derrière les portes, ce n'est point ainsi que je l'entends. Mais je suis curieux de ce que je ne sais pas. Apprendre me paraît la seule chose réellement intéressante ici-bas et, pour savoir demain ce que j'ignore aujourd'hui, il n'est rien que je ne puisse accomplir. Je voulus donc savoir comment se préparait le ragoût de Ludivine.

— C'est très simple, dit-elle: après avoir plumé et vidé ma moniac, je lui fais jeter un *bouillon* dans l'eau chaude pendant un quart d'heure, puis je la râcle avec soin. Je la passe à l'eau froide et la dépose dans ma *tourtière* sur un fond de tranches de lard très minces et d'oignon haché menu. Je laisse mijoter doucement en allongeant la sauce, petit à petit, avec de la farine grillée arrosée de bouillon. Quelques minutes avant de servir, je sale, je poivre et j'ajoute une cuillerée à soupe de mélasse. Voilà.

— De mélasse! dis-je. Je croyais que Grégoire n'en avait trouvé ni chez V. ni chez H. ?

— En effet, ils n'en ont pas, me répondit-elle. Je me suis servie de celle que j'ai préparée pour la jaunisse. Il en fallait si peu!

Un frisson violent secoua tous mes viscères. Je me précipitai vers la porte, que je franchis d'un bond. Il était temps: le ragoût de moniac... m'abandonnait!

Je vous dois l'explication de cet accident et, quelque difficile qu'elle soit, je vais vous la donner.

Il existe sur la côte un parasite très répandu, trop répandu, qui appartient au genre des insectes épizoïques. Les Romains, qui le connaissaient déjà beaucoup lors de l'enlèvement des Sabines et qui le connaissent encore malgré l'unification de l'Italie, le désignaient sous le nom de *pediculus*. Larousse, Littré et autres entomologistes que vous pouvez consulter, prétendent qu'il y en a quatre espèces. Je ne les décrirai pas. Ce qu'il y a de certain, c'est le dégoût profond, invincible que soulève en moi cet insecte. Or, cet animal odieux possède, paraît-il, une vertu thérapeutique souveraine: confit dans la mélasse, il guérit de la jaunisse. Et Ludivine m'avait cru... phtiriophage, tout comme un Hottentot.

J'ai pardonné, mais je ne puis plus voir et encore moins approcher un ragoût de moniac, et Ludivine n'a plus pour moi le même attrait!

HENRY DE PUYJALON.

LE COCHON AUX LOUIS D'OR.

Un juge de Lézardieux, (France), a un singulier différend à trancher : il s'agit d'un cochon qui rend de l'or.

Il y a quelques jours, un cultivateur de Pleumeur-Gauthier achetait un porc de la plus belle venue. Tandis qu'il était en train de rafraîchir la litière de son pensionnaire, le cultivateur, à sa grande stupéfaction, vit briller à ses pieds une pièce d'or de vingt francs au millésime de 1834.

Le lendemain, un second, un troisième, un quatrième, puis un cinquième louis au même millésime vinrent, à la même place, éblouir les yeux de notre homme, dont ces trouvailles successives coupèrent net le sommeil et l'appétit.

Mais voici que le vendeur a eu vent de la bonne fortune qui s'est offerte à l'acheteur et prétend rentrer en possession de son cochon, alléguant que celui-ci avait avalé le prix d'une vache troquée contre ces louis qu'on trouvait si miraculeusement ; il soutient, en outre, que la bête doit encore rendre cinq louis et une bourse et demande sur-le-champ l'autopsie de "l'habillé de soie." L'acheteur, de son côté, affirme que les louis sont bien à lui, ayant acquis le contenant et le contenu, se fondant, d'ailleurs, sur ceci : que la bête peut avoir trouvé la bourse dans les champs.

LE HUCHIER DE NAZARETH.

Le bon maître huchier, pour finir un dressoir,
Courbé sur l'établi, depuis l'aurore ahane,
Maniant, tour à tour, le rabot, le bédane
Et la râpe grinçante ou le dur polissoir.

Aussi, non sans plaisir a-t-il vu, vers le soir,
S'allonger jusqu'au seuil l'ombre du grand platane
Où madame la Vierge et sa mère sainte Anne,
Et monseigneur Jésus près de lui vont s'asseoir.

L'air est brûlant et pas une feuille ne bouge ;
Et saint Joseph, très las, a laissé choir la gouge
En s'essuyant le front au coin du tablier ;

Mais l'apprenti divin, qu'une gloire enveloppe,
Fait toujours, dans le fond obscur de l'atelier,
Voler des copeaux d'or au fil de sa varlope.

JOSÉ-MARIA DE HÉRÉDIA.

LETTRE DU VATICAN.

Dans la société romaine et parmi les nombreuses personnes venues à Rome à l'occasion des fêtes jubilaires, on a eu un moment d'inquiétude en apprenant que le Saint-Père avait dû suspendre les audiences. Etant donné le grand âge du pape, et l'imagination aidant, on a cru que Léon XIII était sérieusement malade.

La rapidité avec laquelle le Souverain-Pontife s'est remis prouve bien qu'il ne s'agissait que d'une légère indisposition. A quelque chose malheur est bon: Léon XIII sera plus prudent à l'avenir. Pour être pape, on n'en est pas moins homme; et quand on a 84 ans, il faut se ménager un peu.

Sous de frêles apparences, le successeur de Pie IX jouit d'une excellente santé; il n'a aucune infirmité et peut vivre longtemps encore, à condition d'éviter les refroidissements et les embarras gastriques.

Fort heureusement Léon XIII sait à merveille le genre de vie qui lui convient, le régime qu'il doit suivre. Dernièrement il disait à quelqu'un qui voulait lui donner des conseils:

— Je vous remercie beaucoup, mais j'ai la naïveté de croire que personne ne me connaît mieux que moi-même.

Pour lui, la tempérance est la condition la plus essentielle de la vie, pour bien se porter. Joignant l'exemple au précepte, Léon XIII se nourrit surtout de consommés et de bordeaux vieux. Une seule fois par jour, vers une heure, il mange un peu de viande.

Le moment venu, le fidèle Centra apporte dans la chambre du pape une sorte de panier, ou plutôt de caisse que surmonte une anse. Centra ouvre cette caisse, en extrait un plateau recouvert d'une serviette et l'installé sur une petite table. Il y a dans ce plateau un bol de bouillon, un plat de viande avec *contorni* (légumes) et un fruit.

Cela fait, il se retire et laisse le pape seul. Quand le Saint-Père a terminé son frugal repas, il appelle Centra pour desservir.

Au risque d'être indiscret, j'ajouterai un détail. Jusqu'à ces derniers temps, Léon XIII se faisait faire chaque jour un petit plat doux; il s'en prive maintenant par esprit de pénitence.

Parfois, quand il a passé une mauvaise nuit, il arrive au pape de ne pas dire sa messe; mais il n'y a pas un jour qu'il ne lise son bréviaire. En fait de pratiques religieuses, il donne l'exemple à tout son entourage.

Je disais donc que l'enrouement de ces jours passés engagea certainement Léon XIII à se ménager un peu, — à la grande satisfaction de l'excellent docteur Lapponi, qui est auprès de lui depuis quatre ans, c'est-à-dire depuis la mort du docteur Valentini.

Quand celui-ci mourut, Léon XIII offrit sa succession à un éminent praticien de Bologne, le professeur Roncati, qui lui avait autrefois donné ses soins. Roncati, à cause de son âge avancé, refusa pour lui cet honneur; mais il offrit au pape de lui envoyer le meilleur de ses élèves, quelqu'un en qui il pouvait avoir toute confiance. Le pape accepta, et il n'a eu qu'à se louer de la façon intelligente et dévouée dont il a toujours été soigné par le docteur Lapponi.

Mettant à profit les récentes leçons de l'expérience, le médecin du pape usera certainement de toute son influence pour tâcher d'obtenir que Léon XIII ne se surmène plus autant qu'il l'a fait dans les premiers jours de son jubilé épiscopal. Les longues cérémonies imposent des fatigues excessives, aggravées par la lourdeur de la chape. Quand il est assis ou à genoux, le Saint-Père supporte encore assez bien le poids de ce grand manteau de soie épaisse, surchargé de broderies d'or; mais il n'en va pas de même quand le pape est debout, quoiqu'on ait fait tout le possible pour rendre la chape plus légère.

A l'occasion du jubilé, il y a des réceptions dans les principales ambassades, on célèbre des *Te Deum* dans diverses églises et il est tenu de solennelles séances académiques.

La plus intéressante de ces séances a été celle des Saints-Apôtres, en présence d'un grand nombre de cardinaux, d'archevêques, d'évêques, de hauts prélats. La plupart des ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège y assistaient, ainsi que plusieurs représentants du patriciat romain. Une foule qu'on peut évaluer à plus de 2.500 personnes avait envahi le reste de l'église.

On a fort goûté l'éloquent discours du cardinal Parocchi sur les bienfaits dont la civilisation est redevable à la papauté et, en particulier, à Léon XIII. Mais c'est surtout la partie musicale qui a électrisé l'assistance. De remarquables compositions du célèbre Mustafa, magistralement dirigées par l'auteur et merveilleusement exécutées par deux cents chantres, ont produit un effet tellement saisissant que le public, transporté d'enthousiasme, oubliant qu'il se trouvait dans une église, a fait entendre d'unanimes et frénétiques applaudissements!

Il y a eu un autre *Te Deum* solennel en l'église des stigmates de Saint-François-d'Assise, qui renferme la tombe du père, de la mère et d'un frère de Léon XIII. C'est à cette considération de piété filiale que l'archiconfrérie des stigmates doit la protection toute spéciale que lui accorde le Souverain-Pontife.

Le cardinal Richard se multiplie; il dit des messes partout et se fait suivre par les représentants des œuvres catholiques parisiennes et de nombreux ecclésiastiques français de Rome. La plus intéressante des cérémonies présidées par le cardinal archevêque de Paris a été la messe qu'il a célébrée à Saint-Pierre, à l'autel de sainte Pétronille, patronne de la France.

Pour cette solennité, on avait exposé à la vénération des fidèles, sur l'autel, le splendide reliquaire dans lequel se trouve la tête de la sainte. Offert par la France au trésor de Saint-Pierre, ce merveilleux reliquaire est l'œuvre d'un artiste français de beaucoup de talent, M. Théophile Laurent, de Lyon, que Léon XIII

a nommé, l'an dernier, commandeur de Saint-Grégoire. Cette pièce, d'une rare perfection, vient d'être complétée par l'adjonction d'une porte à deux vantaux, dont le travail exquis fait le plus grand honneur à notre compatriote et qui permet de voir l'entière relique de sainte Pétronille.

En fait de réceptions, il faut, avant tout, citer celle que l'ambassadeur de France près le Saint-Siège a offerte dans les magnifiques salons du palais Rospigliosi.

A cette fête inoubliable assistaient : le cardinal Rampolla, secrétaire d'État de Léon XIII ; un grand nombre de membres du Sacré-Collège, de prélats de la cour pontificale ; les envoyés extraordinaires des puissances et le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, au complet ; presque tous les princes romains. Du côté féminin : les ambassadrices et leurs filles ; les princesses de Solofra, de Salm, Radziwill ; les duchesses de Mondragone, Grazioli ; les marquises Theodoli, de Talleyrand, de Gouvello, de Sayves ; la comtesse de Puckler ; la baronne Seillières ; Mme Hébert ; de charmantes jeunes personnes : la *contessina* Bruschi, Mlles Giacometti et Salvadori.

Les broderies d'or des uniformes diplomatiques, la pourpre des simarres cardinalices, la richesse des toilettes et l'éclat des diamants formaient un coup d'œil véritablement féerique !

On a tout particulièrement remarqué : le secrétaire d'État du Saint-Siège, qui avait tout à fait grand air, avec sa haute taille, son beau type sicilien ; le patriarche arménien, Mgr Azarian, à la longue barbe blanche ; les deux frères Vannutelli, très entourés ; le cardinal archevêque de Prague, Mgr Schœnborn, ancien officier de dragons, à tournure martiale ; Mgr Richard, que quelqu'un a comparé à un saint Louis de Gonzague vieilli ; le cardinal Langénieux, à l'œil très vif, aux lèvres pincées, à la chevelure d'un noir d'ébène invraisemblable.

Mais l'invité dont on a peut-être parlé le plus, ce soir-là, c'est le cardinal allemand Kopp, évêque de Breslau, créé dans le dernier consistoire.

Ce *porporato* de fraîche date est un petit homme fort adroit, — qui a su travailler très activement à la suppression du *Kulturkampf*, qui ne s'est jamais compromis dans les divers congrès catholiques tenus en Allemagne, de sorte qu'il est très bien en cour à Berlin.

Le cardinal Kopp a été accueilli ici avec les plus grands honneurs par le nouveau préfet de la propagande, ce fameux Ledochowski qu'exila le prince de Bismarck.

Kopp s'agite énormément, voit fréquemment les cardinaux influents, s'insinue auprès de plusieurs personnes de marque, recherche visiblement les bonnes grâces de tous ceux qui peuvent devenir pour lui de précieux auxiliaires.

— Regardez bien ce cardinal allemand ! disait un haut prélat à une étrangère de distinction, chez le comte Lefebvre de Béhaine. Il intrigue déjà en vue du prochain conclave, où il aspire à jouer le rôle de grand électeur de la triple alliance !...

FÉLIX II.

SCRIPTA MANENT.

" Je ne suis rien, pas même bachelier. Je ne suis rien, pas même de la Société des Gens de Lettres ! "

Signé : Emile Zola, (1881), aujourd'hui président de la société ci-dessus désignée et candidat à l'Académie.

LA CHUTE DES CORNES.

Il paraît qu'on va décoiffer les bêtes à cornes !

Voici quelque trente ans déjà qu'un vétérinaire connu, M. Charlier, préconisait l'ablation de ces faisceaux de poils agglutinés, rigides et pointus, qui ornent le front des jeunes veaux et qui, après avoir servi, pendant la vie de la bête, à éviscérer les *toreros*, servent, quand elle est morte, à fabriquer des peignes, des boutons ou des manches de couteaux. L'idée a été reprise, depuis, par nombre de spécialistes et, en particulier, par MM. Numan et Fouquet, mais elle n'avait pu réussir, cependant, à passer dans les mœurs agricoles. Il était réservé aux Américains, qui ne connaissaient ni traditions ni obstacles, de lui donner un corps, et l'on annonce aujourd'hui que, dans beaucoup de fermes des Etats-Unis et notamment dans la ferme de M. Leslie H. Adams (Wisconsin), le décornement des vaches et des bœufs est devenu d'usage courant.

Les éleveurs, à en croire la légende, trouvent à cet émondage une foule d'avantages variés.

Tout d'abord, par exemple, il semble établi que les vaches ainsi mutilées donnent beaucoup plus de lait que les autres, et Numan vous dira qu'il a vu quatre vaches hollandaises sans cornes fournir 18 ou 19 litres de lait par jour sur de mauvais pâturages, alors que d'autres vaches de même race et de même venue, nourries sur d'excellents pâturages, mais gênées par leurs cornes — qui leur faisaient apparemment la tête trop lourde — ne fournissaient guère que 12 ou 15 litres, au maximum, en vingt-quatre heures.

Ce n'est pas tout. Il est également établi que les animaux décornés engraisent beaucoup plus aisément et plus rapidement que les autres — comme si, en vérité, les cornes aspiraient l'énergie et buvaient le meilleur de la sève vitale. Ainsi s'explique peut-être pourquoi les porteurs de cornes ont l'air si mal content !

La cause n'est peut-être pas comprise, — car cette relation mystérieuse mériterait de plus amples et plus précises explications ; — mais elle est entendue.

Ajoutez encore que les cornes peuvent être un danger permanent pour ceux que les devoirs de leur profession ou les hasards de la vie obligent à fréquenter les animaux qui en sont pourvus. Sans compter, enfin, que c'est d'un fort mauvais exemple pour les ménages mal assortis.

Rien, d'ailleurs, n'est plus facile que de pratiquer le décornement. Il existe même, dans ce but, un tas de procédés divers, mais voici le plus sûr. Aussitôt que les boutons cornus commencent à pointer sur la tête du jeune animal, on rase le poil environnant, on humecte légèrement l'excroissance et l'on frotte avec une " pierre à cautère " jusqu'à ce que la peau commence à s'amollir et à peler en rougissant, comme si le sang allait jaillir. Cette opération n'a généralement pas besoin d'être renouvelée pour assurer le succès.

Voilà comment le bœuf gras pourra désormais passer partout, même sous la porte Saint-Denis, la tête haute et le front nu !

De là à imaginer et à lancer une pommade préventive, au permanganate de potasse, à l'usage des maris... inquiets, il n'y a évidemment qu'un pas métaphorique. Et ce pas, je ne mettrais pas ma main au feu que MM. les Yankees n'essaieront pas de le franchir...

Et dire que, si la recette avait été connue il y a seulement deux mille ans, Ménélas, ne voyant pas la vie en jaune, n'eût pas, pour les beaux yeux d'Hélène, mené les Grecs au siège d'Ilion, et les Troyens n'auraient pas

eu besoin de s'exiler à Carthage! Voilà, par exemple, qui eût joliment gêné Homère et Berlioz.

A quoi tiennent, pourtant, les chefs-d'œuvre!

EMILE GAUTIER.

LES JURYS D'ANIMAUX.

Les animaux ne sont pas des jurisconsultes raffinés et c'est pour cela qu'ils ont conservé intact l'instinct de la justice. Les beautés de la procédure leur sont entièrement inconnues : ils ignorent l'art d'embrouiller les questions les plus simples et ne connaissent pas le secret de soustraire un coupable à un châtement certain en glissant dans le débat, au moment opportun, une subtilité finement aiguillée. Ils ne se doutent pas du parti que l'on peut tirer des questions préjudicielles et n'ont qu'un seul degré de juridiction. Aussi les sentences qu'ils rendent sont-elles toujours expéditives et méritées.

JUSTICE CANINE.

Un fermier des environs de Londres avait coutume d'aller chaque matin vendre son lait dans la petite ville la plus rapprochée. Il ne se mettait jamais en route sans être accompagné de son chien, qui était chargé du soin de garder la voiture.

A première vue cet animal inspirait peu de sympathie. C'était le produit sans nom de l'accouplement d'une chienne de berger avec un chien de chasse. Si peu relevée que fût une pareille origine, son maître ne l'en avait pas moins appelé Victor et n'avait pas craint d'emprunter la forme masculine du nom de la reine pour en décorer un abominable métis.

La vérité nous oblige à reconnaître que Victor ne se montra pas digne de porter ce royal prénom. Il se rendit chaque jour coupable de méfaits sans nombre que n'eût jamais commis un chien de race pure. Lorsqu'un animal moins fort que lui se rencontrait sur son chemin, il ne manquait jamais de l'attaquer et de le mordre jusqu'au sang ; mais autant il se montrait cruel envers les faibles, autant il était circonspect en présence d'un adversaire capable de lui répondre. Devant un bouledogue ou un terre-neuve, il baissait pavillon.

Pendant plusieurs mois, Victor fut la terreur des chiens de petite et de moyenne tailles ; mais un jour vint où la coupe des iniquités fut pleine. Une de ces agitations sourdes qui précèdent les résolutions suprêmes se manifesta parmi les représentants de la race canine ; une meute de terriers, de havanais, de loulous, d'épagneuls, de caniches, se forma spontanément sur la place publique et, au coucher du soleil, se dirigea comme un tourbillon vers la résidence du tyran.

Le lendemain matin, le laitier trouvait son chien étendu devant la porte de sa ferme. Le malheureux animal, criblé de morsures, avait perdu presque tout son sang et gisait presque inanimé. Ce ne fut qu'à force de soins et après une longue convalescence qu'il put reprendre son service.

Ses anciennes victimes ne le reconnurent plus. Victor était devenu un autre chien. Il avait profité de la sévère leçon qu'il avait reçue. Au lieu de se précipiter à droite et à gauche sur les carlins inoffensifs et les levrettes timides qu'il rencontrait sur son chemin, il suivait pas à pas la voiture de son maître et n'avait plus d'autre souci que de défendre le cheval, la carriole et le lait contre les entreprises des voleurs.

A bon droit condamné par un jury de chiens qui s'étaient chargés d'exécuter eux-mêmes la sentence, le

coupable avait été ramené à de meilleurs sentiments. Loin de retomber dans ses anciennes erreurs et de passer à l'état de récidiviste endurci, il s'était amendé en subissant sa peine. C'est en cela que la justice canine l'emporte peut-être sur la justice humaine.

DES CANARDS JUSTICIERS.

Le compte-rendu d'une affaire jugée par des canards nous inspirerait peu de confiance si le procès-verbal des débats et de l'exécution de la sentence n'avait été dressé par un *clergyman* des plus respectables.

Ce révérend ministre de l'Église anglicane avait réuni dans la basse-cour de son presbytère un coq, une douzaine de poules et cinq canards d'Aylesbury. De capitulation en capitulation, les malheureux palmipèdes, dont les instincts conciliants et débonnaires semblaient incapables de résister aux exigences d'un tyran, se laisseraient réduire au rôle de martyrs.

Ils dépérissaient à vue d'œil ; après leur avoir infligé des vexations sans nombre, le coq avait pris la résolution de les faire mourir de faim. Il voulait réserver pour lui-même et pour ses compagnes tout le grain qui était, deux fois par jour, à heure fixe, répandu sur le sol de la basse-cour.

Lorsque les canards essayaient de prendre part au repas dont une portion leur était destinée, le coq les attaquait à coups de bec et les obligeait de se retirer à jeun. Ils s'éloignaient chacun de son côté et se résignaient en silence à l'inégalité naturelle qui ne permet pas aux palmipèdes de lutter avec succès contre les gallinacés.

Pourtant, à la longue, une lueur d'espoir s'alluma dans le cœur des opprimés. Un jour qu'ils venaient d'être exclus comme de coutume de la distribution des vivres, les cinq canards se réunirent dans un coin de la basse-cour. Au dire du *clergyman*, qui assistait à la scène, un colloque des plus vifs parut s'engager entre eux.

Après une assez longue délibération, ils se rangent en file indienne, et leur démarche, d'ordinaire lente et peu gracieuse, prend une allure alerte et résolue. Ils se dirigent vers le coq, exécutent un mouvement tournant et forment un cercle autour de lui.

Le tyran de la basse-cour ne comprenait rien à cette manœuvre. On eût dit que l'étonnement l'avait cloué sur place et, quand il s'aperçut enfin du danger, il était trop tard... Les canards avaient resserré leur cercle, la queue tournée du côté de l'ennemi. Étroitement pressé de tous côtés, soulevé malgré lui, le coq ne pouvait plus se servir de ses ailes ni de ses pattes. Malgré ses efforts désespérés, il ne parvint pas à se dégager et subit l'humiliation d'être expulsé d'une basse-cour où il avait trop longtemps fait la loi.

A partir de cette émeute ou plutôt de cette révolution, le dictateur amoindri n'osa plus opprimer ses anciennes victimes, et les canards victorieux eurent chaque jour leur légitime part de nourriture.

UN JURY DE CORBEAUX.

Le clergé anglican se plaît à étudier les mœurs des animaux. Un recteur de paroisse a été le témoin de la leçon que cinq canards persécutés avaient infligée à un coq dont les abus de pouvoir avaient été trop longtemps tolérés. Plus favorisé encore, un évêque a eu la bonne fortune d'assister aux délibérations d'un jury composé de corbeaux. Personne n'osera mettre en doute la vé-

racité des observations recueillies par feu le très révérend Harvey Goodwin, l'un des prélats les plus considérables et les mieux rentés de l'Église officielle d'Angleterre, dont le diocèse s'étendait sur trois comtés et rapportait un revenu annuel de cent douze mille francs.

Un jour, l'évêque vit un jeune choucas entouré d'une centaine de freux réunis en assemblée solennelle. C'était un accusé qui comparait devant ses juges. Les explications qu'il venait de donner dans un premier discours n'avaient pas dû paraître satisfaisantes.

Sa péroraison, en effet, avait été accueillie par une explosion de cris tellement significatifs qu'il avait été obligé de reprendre immédiatement la parole. Les moyens développés dans sa seconde plaidoirie furent évidemment plus efficaces. Un long croassement d'approbation se fit entendre sur toute la ligne et l'inculpé, absous à l'unanimité, regagna aussitôt son domicile au haut de la tour de la cathédrale d'Ely.

On aurait tort de conclure de cet exemple que la justice des corbeaux ne rend que des arrêts de non-lieu. Elle se montre peut-être indulgente pour les fautes légères, mais à l'égard des voleurs elle est d'une impitoyable sévérité.

Les pies ont la réputation de s'emparer du bien d'autrui sans aucun scrupule de conscience ; bien que ce reproche soit assez justifié, Margot peut invoquer pourtant des circonstances atténuantes. C'est aux dépens de l'homme qu'elle s'exerce dans l'art d'escamoter les objets qui brillent et ses espiègleries sont des représailles bien insignifiantes quand on les compare aux déprédations sans nombre exercées par le roi de la création au détriment de ses sujets.

Les corneilles ne sauraient se prévaloir de cette excuse. Elles se dépouillent effrontément entre elles ; les jeunes couples surtout ne peuvent résister à la tentation de s'emparer des matériaux que les vieux ménages, instruits par une longue expérience, ont eu soin d'amasser aux premiers jours du printemps afin de construire leur nid. Les anciens, qui sont très nombreux dans une espèce d'oiseaux dont la longévité n'est dépassée par aucun être vivant sur le globe, risqueraient de n'avoir pas de domicile, s'ils n'étaient sous la sauvegarde d'une juridiction chargée de protéger le droit de propriété.

On a pu constater plus haut que la procédure suivie contre le coq a été des plus irrégulières. Un jugement par défaut a été exécuté nonobstant opposition ni appel, sans que l'inculpé ait eu connaissance des poursuites intentées contre lui.

Les corneilles ont des instincts judiciaires infiniment plus développés. Elles ne laissent pas aux victimes d'un abus de force ou d'un délit le soin de se réunir pour exercer en commun le droit de vengeance privée ; c'est la tribu tout entière qui intervient pour juger les coupables.

Le jeune couple qui a construit son nid avec des matériaux soustraits à des voisins est invité à comparaître devant la communauté assemblée. Le chef du clan dirige les délibérations, certains cris poussés de loin en loin expriment les impressions diverses que les débats produisent sur l'assistance. La sentence, une fois rendue, est exécutée sans désespérer et il est à remarquer qu'en général il existe une étroite corrélation entre la nature du délit et le genre de la peine.

Le nid construit avec des matériaux volés est détruit de fond en comble et les débris sont mis à la disposition

des oiseaux qui n'ont pas encore bâti leur résidence. Les coupables sont condamnés à l'exil. Désormais exclus de la communauté, ils errent isolés depuis le cap Nord jusqu'aux rives du Jourdain sans trouver de tribu qui consente à les recevoir.

Laissez passer la justice des corneilles!

G. LABADIE-LAGRAVE.

LE PAIN DE BOIS.

On savait déjà fabriquer avec le bois les choses les plus diverses, pour ne pas dire les plus contradictoires, des charpentes et du sucre, des meubles et du vinaigre, de la laine et des bateaux, des manches de pioche et de la soie, des violons et de la charpie... Mais jamais encore — sauf pendant le siège de Paris — on n'avait songé à en faire du pain.

C'était évidemment intolérable, en cette fin de siècle où tout arrive : aussi le Dr Krug, un Allemand, ne l'a-t-il pas voulu tolérer plus longtemps et, à l'heure où j'écris ces lignes, le dit Dr Krug est en mesure de vous servir — au rabais — non pas précisément du pain blanc, mais, à tout le moins, un biscuit comestible et quasiment nutritif, fait à peu près de toutes pièces avec du bois.

Au point de vue chimique, au demeurant, sinon au point de vue gastronomique, cela n'a rien d'illogique, d'in vraisemblable ni même d'inattendu. Tous les tissus végétaux, en effet, quels qu'ils soient, ont pour *substratum* essentiel, pour trame ultime et fondamentale, une matière *sui generis*, toujours et partout semblable à elle-même, qu'on nomme la cellulose. La cellulose, qui s'obtient relativement pure dans la moelle du sureau, l'ouate, les fibres textiles du chanvre ou du lin, le vieux linge, etc., peut être, dans un morceau de bois quelconque, masquée par une foule de substances diverses amalgamées avec elle, des résines, par exemple, ou des sels minéraux, qui la dissimulent ou la défigurent et d'où il est assez souvent difficile de la dégager ; mais elle n'en existe pas moins. Pas un morceau de bois — poutre ou fêtu — dont la cellulose ne soit le fonds et le tréfonds, le squelette et l'étoffe mère, le principe, la base, et comme qui dirait l'âme matérielle et *self-efficiente*!

Or, qu'est-ce que la cellulose ? C'est un corps ternaire, c'est-à-dire une manière de trinité chimique en trois personnes, dont la formule s'écrit ainsi : $C_{12} H_{10} O_{10}$. Ce qui signifie qu'elle est formée de l'association intime de 12 équivalents de carbone combinés avec 10 équivalents d'oxygène et 10 éléments d'hydrogène... Veuillez observer ici — avant d'aller plus loin — que cela suffirait déjà à lui assigner une parenté probable avec l'amidon, la dextrine, les gommes, toutes substances comestibles dont la composition et la formule sont sensiblement voisines de sa formule et de sa composition.

Mais il y a mieux... Certains procédés chimiques, — le traitement, par exemple, par tels ou tels acides, savamment dosés, — ont la vertu de transformer la cellulose en glucose, qui ne diffère d'elle que parce qu'il renferme 12 équivalents d'hydrogène (au lieu de 10) et autant d'équivalents d'oxygène, avec un surcroît d'eau, pour la même quantité de carbone ($C_{12} H_{12} O_{12}$). C'est précisément par là que commence mon dit Dr Krug... Et, dès lors, tout s'explique.

Le glucose, en effet, c'est du sucre, substance éminemment digestible et nutritive. C'est le sucre des fruits : c'est également le sucre des diabétiques, dont le foie, sirupeux et désorienté, en distille à l'excès.

Le Dr Krug vous prend donc ce glucose, ingénieusement extrait du bois, il y ajoute 40 pour 100 de farine de blé, d'avoine ou de seigle, puis une pincée de phosphates: il ne reste plus ensuite qu'à faire cuire ce magma bizarre, qui pourrait être aussi bien fait avec des déchets de coton, de vieux journaux ou des chiffons de rebut, également à base de cellulose, comme de la pâte à biscuit ordinaire, et à servir... froid.

Ce biscuit ligneux n'est destiné, dans l'esprit de son inventeur, qu'à remplacer les résidus industriels et les tourteaux pour l'alimentation et l'engraissement du bétail. Mais vous verrez qu'il finira tôt ou tard par entrer dans la consommation humaine, de telle sorte qu'il ne sera plus possible de parler d'avoir du pain sur la planche sans commettre un pléonasme ou un cercle vicieux.

Voilà ce que c'est que le pain de bois, qu'il ne faut pas confondre, en dépit de la loi mathématique permettant d'intervertir l'ordre des facteurs, avec le bois de pin. Ce qui achève de prouver que, si MM. les mathématiciens n'ont pas toujours raison, M. Gréard, lui, qui prétend réformer l'orthographe et écrire les mots comme ils se prononcent, a indubitablement tort.

EMILE GAUTIER.

PIERRE DUPONT.

(Suite.)

Tous les matins, avant d'aller à l'Institut, Pierre Dupont se livrait à de longues promenades hors de Paris, tantôt sous les ombrages du bois de Boulogne, tantôt dans les plaines de Vaugirard.

La campagne a pour lui des attraits indicibles.

Un nuage qui passe, un papillon qui vole, un insecte qui bourdonne sous la mousse, un tourbillon de la brise dans la feuillée, tout l'intéresse, tout l'émeut, tout lui cause des surprises. Il observe, commente, dissèque le paysage, étudie profondément les mœurs champêtres, analyse bêtes et gens, s'arrête aux détails les plus communs, aux particularités les plus vulgaires, y découvre des nuances qui échapperaient à des yeux moins exercés que les siens, prend la nature sur le fait et la reproduit avec une fidélité merveilleuse.

Jamais auteur de pastorales n'a donné à ses peintures un reflet plus animé, plus scrupuleusement exact. L'image vous saisit, la vérité du coup de pinceau vous confond, l'exactitude du trait n'a point d'égale.

On peut définir Pierre Dupont en un seul mot: c'est un daguerréotype.

Le lendemain de son dialogue avec le compositeur, notre poète, se promenant sur la route de Poissy, aperçut un troupeau de bœufs magnifiques, élevés dans les prairies normandes et qu'on menait sans nul doute à l'abattoir.

— O voraces Parisiens! Mangeurs de biftecks! pensa Dupont, pourquoi ne laissez-vous pas ces pauvres animaux à leur charrue? Ce ne sont pas nos paysans du Lyonnais qui voudraient ainsi livrer à votre glotonnerie les rois majestueux du labourage!

Il se mit à fredonner tristement:

J'ai deux grands bœufs dans mon étable,
Deux grands bœufs blancs, marqués de roux.

L'inspiration continua. Bientôt une rime eut amené l'autre et l'air suivit le couplet à la piste.

On connaît le reste de la chanson.

Notre poète, au retour de sa promenade, entra dix minutes à l'Institut, le temps de copier ses vers, et sortit immédiatement pour les porter chez Gounod.

— Tu veux noter mes idées musicales, cher ami, lui dit-il. Ce matin, j'en ai eu quelques-unes; mais tu les trouveras peut-être mauvaises.

— Nous verrons. Commence, et ralentis un peu la mesure pour que je te suive.

— Justement c'est une mesure lente.

— Tant mieux! Va.

Dupont chanta les quatre couplets des *Bœufs*. Quand il eut fini, voyant Gounod rester la plume en main et les yeux fixés sur la musique:

— Tu n'aimes pas cela? dit-il. J'en étais sûr.

Le musicien ne put répondre.

Il avait été saisi par le sentiment vrai, profond et naturel de ce chant bizarre, qui se fondait d'une manière si délicieuse avec l'inspiration rimée du poète. Un spasme oppressait la poitrine de Gounod, des larmes descendaient le long de ses joues.

— Tu pleures!... C'est donc beau? fit Dupont, très ému à son tour.

— Ne me parle pas. Chante encore. Il m'a été difficile de te suivre entièrement.

— Quel couplet veux-tu?

— Le deuxième couplet; je le trouve magnifique.

Dupont recommença:

Les voyez-vous, les belles bêtes,
Creuser profond et tracer droit,
Bravant la pluie et les tempêtes,
Qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid?
Lorsque je fais halte pour boire,
Un brouillard sort de leurs naseaux,
Et je vois sur leur corne noire
Se poser les petits oiseaux.

S'il me fallait les vendre,

J'aimerais mieux me pendre;

J'aime Jeanne, ma femme: eh bien! j'aimerais mieux
La voir mourir que voir mourir mes bœufs.

— Mon cher, dit Gounod, pressant avec enthousiasme les mains de l'auteur, tu es dans ta route; ne la quitte plus. Là est ton génie! Là sera ta gloire!

Parisot tint absolument à Dupont le même langage. Il le conduisit le soir même au café des *Variétés*.

Quelques invitations avaient été faites à la hâte.

Hoffmann s'était chargé de prévenir deux ou trois journalistes influents. Tout le théâtre descendit des coulisses pour entendre la chanson, qu'on annonçait comme merveilleuse.

Elle eut un succès d'enthousiasme.

Théophile Gautier daigna tendre un de ses doigts illustres au jeune poète et lui dire:

— Bravo! Tout est fort bien, tout, vers et musique!

Or, pour peu que l'on sache son Gautier par cœur, ceci est très significatif; il faut que l'Aristarque de la *Presse* ait singulièrement foi dans le talent d'un homme pour se livrer à une semblable démonstration.

Deux jours après, Hoffmann chantait les *Bœufs* sur le théâtre des *Variétés*.

Tous les pianos bourgeois les répétèrent; le peuple fit chorus, et voilà Pierre Dupont à la mode.

Sous ce titre collectif: les *PAYSANS*, il composa coup sur coup cinq autres chansons: la *Fête du village*, le *Braconnier*, les *Louis d'or*, la *Musette neuve* et le *Chien de berger*.

Cette dernière, à notre sens, est la plus jolie, bien qu'elle n'ait pas eu la popularité des *Louis d'or*.

J'aime mon chien, un bon gardien
Qui mange peu, travaille bien,

Plus fin que le garde-champêtre ;
Quand mes moutons je mène paître,
Du loup je ne redoute rien
Avec mon chien, mon bon gardien,
Finaud, mon chien !

Toujours crotté, sans goût ni grâce,
Finaud n'est pas trop déplaisant ;
Il a la queue en cor de chasse,
Les yeux brillants du ver luisant ;
Ses crocs sont prêts, son poil de chèvre
Se dresse dru comme des clous
Dès qu'il sent la trace d'un lièvre,
Dès qu'il sent la trace des loups.

Depuis dix ans à mon service,
Finaud est bon, il est très bon ;
Je ne lui connais pas de vice :
Il ne prend ni lard ni jambon ;
Il ne touche pas au fromage,
Non plus qu'au lait de mes brebis ;
Il ne dépense à mon ménage
Que de l'eau claire et du pain bis.

Un jour, près d'une fondrière,
Jeanne, en conduisant son troupeau,
Dégringola dans la rivière ;
Finaud la repêcha dans l'eau.
Et moi, j'aurai la récompense :
Jeanne me prend pour époux.
C'est tout de même vrai, j'y pense,
Que les chiens n'ont pas de bonheur !

Ce dernier trait vaut à lui seul tout un poème.

Jamais, avant Pierre Dupont, personne n'a mieux su rendre la naïveté du villageois, son pittoresque langage, ses mœurs simples, et cette finesse, cachée sous la bêtise apparente et le dehors brutal comme un fleur sous un buisson de houx.

Avec notre poète, on est aux champs ; on y respire. Ses vers sentent l'aubépine et le sureau.

Bonne fille aux joues hâlées, sa poésie danse en cotillon court sur les prés, à l'ombre des hêtres, et dort, jambes et bras nus, sous les saules.

Pierre Dupont suit le paysan du berceau à la tombe.

Il peint ses joies, ses tristesses, ses travaux, ses espérances. Il assiste à ses fêtes ; il entre avec lui dans la pauvre église du village.

Écoutez ! On entend un glas funèbre : c'est le jour des Morts. Chaque villageois attache une branche de buis ou de cyprès à son chapeau.

Le long des prés voilés de brume grise,
Mon crêpe au bras, je marche sans rien voir ;
Je suis le son du glas jusqu'à l'église,
Dont le portail est habillé de noir.

De profundis !

Mon Dieu, conduisez l'âme
De mes enfants et de ma femme.
Dedans votre saint paradis.

Le temple est rempli, la foule pieuse s'agenouille et l'office commence. Tour à tour, au *Dies iræ*, l'orgue tonne et pleure. On s'approche du noir catafalque, semé de larmes blanches, pour le bénir avec l'eau sainte, et l'on se dirige ensuite du côté du cimetière pour prier sur les tombes.

On y reste longtemps, le corps tout raide et les genoux glacés par la terre humide.

Mais n'ont-ils pas plus froid dans la froidure,
Eux qui sont là tout le long des hivers ?
Au moins, l'été, leur couchette est moins dure
Et sur leurs pieds ils ont des tapis verts.

De profundis, etc..

Mon buis bénit, sur leur corps je te plante ;
Conserve-toi vert jusqu'à la saison
Où la fleur point, où la fauvette chante.
Adieu, mes morts ! Je rentre à la maison.

Nous sommes peut-être plus accessible qu'un autre aux impressions religieuses ; mais il nous semble que chacun doit admettre la beauté de cette poésie candide, pleine de sensations douces et de chers souvenirs.

Après la fête des larmes, voici la fête de la joie.

On va partir pour la messe de minuit : c'est Noël, des étables aux granges.

Garçons joufflus, que l'on s'empresse,
Tout frais rasés, vêtus de drap ;
Filles en blanc, vite à la messe :
Une étoile vous guidera.

La foule se met en marche. Il fait grand froid ; le vent du nord souffle et la neige tombe. Qu'importe ? On se réchauffe à l'église en y priant à côté de Jeanne. De beaux cierges de cire blanche brûlent sur l'autel.

Au fond, dans une niche en verre,
Dort sur la paille un doux Jésus :
Rois et bergers sont en prière ;
L'âne et le bœuf soufflent dessus.

Mais voici la messe terminée. Il s'agit de regagner la chaumière en traversant les bois.

On s'en revient l'âme contente.
J'entends un amoureux qui dit :
" Cette nuit le rossignol chante,
La rose a fleuri cette nuit. "

Un amoureux seul peut avoir de pareilles illusions au mois de décembre, et tout le monde n'est plus à l'âge de l'amour.

Allons, rentrons, car il grésille,
Dit un vieillard en grelottant ;
La bûche de Noël pétille
Et le réveillon nous attend.
Respectons la vieille coutume ;
Mes beaux amoureux, buvez frais ;
Mangez le boudin quand il fume,
Vous vous embrasserez après.

Voilà, du moins, de la bonne et sage poésie, de la véritable poésie populaire, et Dupont n'aurait jamais dû en faire d'autre.

Eh ! mon Dieu, le pauvre a ses consolations et ses bonheurs. Pourquoi lui ouvrir des perspectives impossibles ? Pourquoi jeter dans son âme le germe de l'envie et lui montrer des horizons qu'il atteindra sûrement un jour, mais à condition qu'il s'y élèvera sur les ailes puissantes de l'intelligence et du travail ?

Dans cette grande famille du monde, il y a nécessairement des fils déshérités.

Ce n'est pas juste, direz-vous.

Alors, effacez du livre de la vie le chapitre des passions ; car c'est là seulement qu'il faut chercher la source de l'infortune et de la misère.

Moralisez, mais n'excitez pas ; consolez, mais ne donnez pas l'essor aux haines avides.

Où est l'homme vraiment probe qu'on ait écrasé sur la route ? Montrez-le ! Où est l'artisan laborieux auquel

on refuse la main quand il veut mettre le pied sur un échelon de la fortune? Faites-nous le voir! Où est le mérite qui reste dans l'ombre? Où est la vertu qui n'obtienne pas sa récompense? Où est le talent qui ne se soit pas fait jour?

N'es-tu pas un enfant du peuple toi-même, ô poète?

Qui donc a gêné ta marche? Qui a dressé des obstacles devant toi? Tu es arrivé haut par tes propres efforts et tu n'as pas le droit de te retourner pour dire à ceux que la paresse ou le vice retiennent en arrière:

Pauvres moutons, quels bons manteaux
Il se tisse avec notre laine!

Le travailleur ne se met pas à la tâche avec un habit de drap d'Elbeuf, des gants et des manchettes; il est fier de sa blouse, et il a raison.

Tu leur fais dire, à ces ouvriers que tu sembles plaindre:

Mal vêtus, logés dans des trous,
Sous les combles, dans les décombres,
Nous vivons avec les hiboux
Et les larrons, amis des ombres.

Jamais honnête ouvrier n'a eu semblable domicile. On a trompé ta bonne foi, pauvre poète!

Cet ouvrier n'habite pas un palais, non, sans doute, et vraiment il n'y tient guère. Il dort, abrité sous une modeste mansarde, beaucoup mieux que le riche dans son hôtel. Pourquoi lui donner des désirs et des regrets qu'il n'a pas? Tu ajoutes, en guise de refrain:

Aimons-nous et, quand nous pourrons
Nous unir pour boire à la ronde,
Que le canon se taise ou gronde,
Buvons
A l'indépendance du monde!

"Aimons-nous!" est une belle maxime, mais le Christ l'a trouvée avant toi, avec cette autre: "Bienheureux ceux qui souffrent, car ils auront le royaume du ciel."

Nombre d'individus aimeraient mieux le royaume de la terre, nous le savons.

Par malheur, il n'entre pas dans les vues de la Providence de donner un manteau de pourpre à tous ses enfants.

(À suivre.)

EUGÈNE DE MIRECOURT.

LE VIN DE POMMES DE TERRE.

Il n'y a que les savants pour essayer, sans rire, de remplacer le raisin par des pommes de terre! Voilà, certes, des idées qui ne seraient jamais venues à Dieu le père lui-même, dont nous faussons évidemment les intentions pures à l'aide de la chimie, ce tripotage du diable! Au fait, puisque le Dr Krug fabrique bien maintenant du pain avec du bois, pourquoi M. Eug. Moulide ne ferait-il pas du vin avec des pommes de terre? Dans dix ans d'ici, on invitera les gens à dîner pour leur faire manger et boire (si leur estomac y consent) une foule de choses qui menacent de détériorer encore davantage notre espèce déjà si *rafalée*.

M. Moulide a eu le courage de nous raconter comment il faut s'y prendre pour fabriquer ce petit Clos-Vougeot de cour d'assises. Il prend soin d'abord de nous dire, ce qui est vrai, qu'en suivant les indications et procédés du savant M. Aimé Gérard (encore un qui a dans son sac de quoi stupéfier les gens simples!) on peut faire produire à un hectare de terre 50.000 kilos de

pommes de terre par an, sans qu'il dise *ouf* et sans qu'il sache, bien sûr, pourquoi.

Or, les pommes de terre valent 3 francs les 100 kilos et contiennent 75 pour 100 d'eau, ce qui, on le sait, est déjà presque du vin, depuis le miracle de Cana, qui se renouvelle à Bercy tous les jours. On lave les pommes, (ce qui est déjà aimable,) on les râpe et on les comprime avec énergie afin d'éliminer l'albumine et les autres matières solubles qui altéreraient le vin (!)

Puis on torréfie le tourteau à 150 degrés, de façon à volatiliser les huiles essentielles. Cela fait, on convertit la fécule en glucose par les moyens chimiques ordinaires: on fait fermenter avec de la levure à 30°, puis on n'a plus qu'à mettre en tonneau et à boire sec. Il paraît que ça ne vaut pas le bordeaux (je m'en doutais) mais que c'est encore meilleur qu'une foule de vinoches de mastroquets qui se débitent tous les jours dans ce cher Paris où l'honnêteté comme la vertu en seront bientôt réduites à courir les rues, vu qu'il n'y aura plus de place pour elles dans les maisons.

L'HIPPOMÈTRE.

Hippos, cheval; *metron*, mesure, c'est le grec qui nous dit ça: c'est-à-dire mesure du cheval, n'est-ce pas? Eh bien! vous n'y êtes pas du tout. L'hippomètre du capitaine Buisson est ce qu'on pourrait appeler un podomètre à quatre pattes et permet de mesurer non pas le cheval, mais d'enregistrer la distance parcourue à dada sous les trois espèces, c'est-à-dire sous les trois allures, au pas, au trot et au galop.

Cet instrument intelligent se place sur le côté gauche du garrot du cheval et peut être consulté à chaque instant par le cavalier, ce qui lui permet de se retrouver en terrain difficile, ou de se rendre compte de la distance parcourue depuis tel point de repère connu, alors qu'il n'y a plus de poteaux indicateurs pour vous donner des renseignements précis.

Comme le dit très justement l'inventeur, l'hippomètre, en campagne, par exemple, transforme en routes *kilométrées* toutes les directions suivies par le cavalier et peut même coter d'une façon certaine les pointes hardies des éclaireurs, qu'il n'y a plus qu'à graphiquer ensuite sur les cartes. En industrie comme en agriculture, l'hippomètre sera un excellent moyen de contrôler le travail des chevaux et surtout (j'ai dit surtout) celui de leur conducteur.

Ainsi, quand votre fidèle domestique, au lieu de faire vos courses, s'arrêtera comme par hasard à jouer aux dominos (un joli jeu!) avec les amis au cabaret du père Chose, l'hippomètre, qui n'est pas menteur, relèvera la petite fête de façon péremptoire, et l'honnête Baptiste recevra, au retour, le savon aux amandes amères qu'il mérite si bien, sans se douter que c'est cette petite machine-là qui le lui a valu.

LES ELECTRICIENS À QUATRE PATTES.

La scène représente une rue; au milieu de la rue, une tranchée; au fond de la tranchée, un gros tuyau long, long, long... de plusieurs centaines de mètres. Le problème est celui-ci: faire passer un câble électrique dans le tuyau. Les Américains ont adopté le système mis en usage par les contrebandiers du nord de la France, qui font entrer chez nous tant de mètres de fines dentelles flamandes sans pouvoir se résoudre à causer un peu de leurs petites affaires avec la douane. Ils ont pour collaborateurs de braves toutous bien dressés et

auxquels on met un corset tout bourré de dentelles qu'ils se chargent, les pauvres ! de passer en fraude au nez et à la barbe des douaniers.

Le chien, qui n'a pas mangé depuis la veille, (c'est nécessaire au succès !) sait parfaitement où aller, de l'autre côté de la frontière, bien entendu, pour trouver une excellente soupe qui l'attend. Aussi ne se fait-il pas prier pour partir à travers bois, par des chemins à lui connus. Une fois arrivé au gîte, il trouve sa bonne soupe et la femme du contrebandier détache le corset tout rempli de la précieuse dentelle. De cette façon tout le monde est satisfait.

Les électriciens emploient là-bas un moyen identique pour *filer* les câbles d'éclairage dans les longues conduites placées sous les rues.

On charge le brave chien d'un rouleau de ficelle : le chien entre dans la conduite et détale, dévidant son fil d'Ariane jusqu'à l'autre bout du tuyau, où l'attend la douce pâtée qui constitue sa récompense. On n'a plus alors qu'à attacher le câble au bout de la ficelle ainsi déroulée et à l'attirer doucement jusqu'à l'autre extrémité.

Morale : On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

CHRONIQUE QUEBECQUOISE.

20 mars.

Encore une chose qui finit. Un nouvel item à retrancher du programme des plaisirs. Plus nous avançons dans la sainte quarantaine, et plus nous élevons nos esprits et nos cœurs au-dessus des choses qui passent. Mais, cette fois, c'est la température qui s'est chargée de nous détacher d'un de nos amusements favoris. Oui, notre beau patinoir, ce superbe miroir transparent, cette surface polie où nous glissions si joyeusement, est transformé en lac, ou plutôt en marais, car c'est sale à ne vouloir plus s'y risquer.

Samedi, nous avons eu le dernier thé au *rink*; c'était larmoyant comme la température. Les finances d'une fin de saison ne sont généralement pas florissantes : aussi le doux breuvage indien était faible, les gâteaux minces et peu nombreux. C'est égal, chacun a cru de son devoir d'y paraître.

Quatre à cinq patineurs, des braves, ceux-là, des vétérans, se sont lancés, j'allais dire à la nage, mais non; cependant je ne voudrais pas affirmer qu'ils ne portaient pas sous leurs habits un *life preserver*, lorsqu'ils se sont aventurés sur un terrain aussi perfidement glissant. Le corps de musique de la batterie B a joué de son mieux les *Patineurs* (valse) et *Snow flake*, une entraînante petite polka, sans nous donner la moindre illusion de l'hiver.

Tout le monde s'est promené consciencieusement autour du rond jusqu'à 10.30 heures. Les uns revoyaient les moments envolés en y effaçant soigneusement les ombres. Quand on regarde dans le passé, il y a toujours tant à corriger ! D'autres se demandaient sincèrement si le plaisir éprouvé là payait bien les rhumes et les bronchites qu'on y avait attrapés. Les très jeunes souriaient quand même, malgré le dégel et l'insuffisance des rafraîchissements. Les moins jeunes étaient rêveurs, et tous regrettaient sincèrement l'une de nos meilleures patineuses, *miss Hunt*, enlevée il y a un mois à notre vive sympathie.

Le cours de nos jours se passe ainsi à dire adieu à quelqu'un ou à quelque chose; et nos plaisirs mêmes

sont tempérés par des regrets ou des appréhensions; car l'âme, dit-on, entend de loin venir le malheur.

Nous avons reçu ces jours derniers, de Londres, *The National Review*, qui contient un article des plus intéressants sur le paysan ou plutôt l'*habitant* canadien-français. Cette étude, qui est d'une lecture attachante, est due à la plume de *lady Jephson*.

Lady Jephson est une Canadienne; mais elle habite alternativement Londres, Rome ou Paris, depuis plusieurs années; elle nous est revenue, l'an dernier, revoir le grand fleuve dont les rives ont charmé son enfance.

C'est en descendant le Saint-Laurent, en apercevant ces multitudes de petits villages groupés autour d'un clocher, calmes et tranquilles à l'ombre d'une croix, que l'auteur a éprouvé le désir de mieux comprendre et de faire connaître davantage ce petit peuple de rudes travailleurs qui est vraiment une des rares figures historiques de l'Amérique du Nord et qu'on est convenu d'appeler l'*habitant* du Canada.

Le fait est qu'il est intéressant, notre paysan, si attaché à ses vieilles traditions et croyant infiniment plus à la sagesse de ses pères qu'au progrès du génie actuel. Aussi il le méprise et se tient soigneusement en dehors du mouvement du jour.

Ses petites maisons sont bâties dans le style normand d'autrefois, et le four en terre que l'on trouve chez tous les bons *habitants* est toujours un sujet de vif intérêt pour les étrangers. Ces braves gens ne sont, du reste, pas dénués de tout sentiment poétique, et ils trouvent souvent moyen de cultiver, dans un petit coin ensoleillé, des pivoines rouges et des dahlias éblouissants. En face de la maison, on trouve généralement une avenue de vieux peupliers alignés comme une garde militaire et dignes de croître sur le sol de la vieille France.

L'été, l'*habitant* travaille aux moissons, et, l'hiver, il fait un peu de tout : il est, au besoin, charpentier, menuisier, cordonnier, etc., etc.. La femme n'est pas moins active : elle file, tisse et tricote. Elle confectionne les vêtements de la famille et fait les tapis qui couvrent chacune des pièces de la maison. Les jours de marché, quand le mari est pris ailleurs, on voit les femmes venir, dans leur petite charette, apporter le beurre, les œufs, le fromage, le sucre d'érable et les légumes, qu'elles vendent en souriant, toujours polies et de bonne humeur.

L'ambition d'un ménage d'*habitant* est d'avoir dans sa famille un prêtre, et il fera parfois de grands sacrifices pour faire instruire le fils qui lui semble le mieux doué et le plus digne de l'état ecclésiastique.

La vie de l'*habitant* canadien s'écoule si paisible et si douce que parfois, quand on lui demande son âge, il ne le sait plus, et il se trompera peut-être de cinq ou six années. Heureux mortel, dont la vie s'en va comme les beaux soleils de mai, sans savoir pendant combien de temps ils ont brillé !

Du reste, ces braves gens n'ont pas la même manière de compter que nous. Ils se sont mariés quand on a planté le grand orme, et leur fille cadette est venue au monde l'année de la grande récolte.

Ce sont de simples, mais grandes annales !

Jeudi, dernière réunion du Club d'*Enchre* des jeunes filles. Mlles Schwartz ont reçu avec infiniment de grâce leurs invités.

Mlles Schwartz habitent le cap. C'est étonnant comme l'on se voit simplement et intimement dans ce petit

coin. Est-ce par ce que, dominant la ville, on y entend moins les petits potins qui courent les rues, ou parce que l'on regarde de haut les mesquines jalousies toujours en éveil dans les petites villes? Ou bien encore est-ce parce que l'on n'est séparé que par un petit jardin et que l'on s'aime mieux en regardant pousser les fleurs? Je ne sais, mais ce qui est sûr, c'est que les relations sociales sont des plus agréables dans ce quartier et qu'on est heureux d'y compter de bons amis.

Une innovation: un *five o'clock tea* pour les enfants de *pas plus de trois ans*, et la consigne était sévère beaucoup plus que dans certaines villes où l'on donne des *bals blancs* pour les jeunes filles de dix-huit à vingt-deux ans et où il se glisse, dans des merveilles de costumes ivoire, de fraîches blondes de vingt-cinq ans au moins. Du reste, il est entendu que la femme n'a que l'âge qu'elle paraît avoir.

Donc on avait réuni, l'autre jour, une vingtaine de poupons roses et blancs. En entrant dans la salle où les bruyants *convivés* étaient à table, on ne voyait tout d'abord qu'un nuage de dentelles et de rubans de mille couleurs. Un véritable arc-en-ciel aux tons les plus doux et les mieux harmonisés. Puis on apercevait de petites têtes bouclées, de doux yeux d'un bleu d'azur, de petites mains tendues vers les gâteaux, des bouches très roses et de petites dents pointues grignotant des bonbons, des prunelles bien éveillées et des fossettes qui se creusent gracieusement sous un sourire d'une fraîcheur enfantine.

Les mères étaient là, vivant miroir réfléchissant tout un monde de bonheur!

Après la collation, on a dansé jusqu'à ce que les enfants, tombant de sommeil, aient demandé eux-mêmes grâce.

C'est bien le moment de dire qu'il n'y a plus d'enfants. Que donnera-t-on plus tard à ces petits qui sont las de danser à deux ans?

Grand émoi dans les cercles militaires, ces jours-ci. On annonce que le général Herbert vient de changer l'uniforme de notre cavalerie. Désormais nos élégants militaires porteront la tunique rouge, galonnée d'or pour les officiers et de jaune pour les soldats. Nous avouons que cette innovation nous plaît beaucoup.

Nos grand'mères nous ont raconté de si jolies histoires au sujet des *red coats*. L'habit rouge ramènerait-il pour Québec, par hasard, les brillants jours des années passées? Qu'ils étaient beaux, dit-on, les officiers de Sa Majesté!

Ils brisaient bien des cœurs, ils buvaient sec, ils jouaient beaucoup et faisaient des dettes; mais ils dansaient si bien et disaient de si jolies choses!

Quand le dernier *steamer* qui emportait nos braves militaires cingla vers l'Angleterre, beaucoup de gens à Québec ne virent plus que du noir, paraît-il. Le point lumineux de leur existence avait disparu, l'habit rouge s'en était allé!

Dans la semaine de Pâques, nous aurons très probablement la visite des *minstrels* d'Ottawa. Ce sont tous des *gentlemen*, et ils viennent sérénader leurs *dames* de Québec. Nous voilà revenus en plein moyen-âge, avec un château à créneaux et des troubadours pour chanter nos amours!

PAULE.

UN PEU DE TOUT.

Vendredi dernier, Son Honneur le juge de Montigny réunissait au cercle Ville-Marie l'élite de notre belle société canadienne pour une conférence sur le *Socialisme*. L'auditoire, aussi nombreux que distingué, ne lui a pas ménagé les applaudissements.

M. le président avait à ses côtés M. le maire et Mme Desjardins, M. le juge et Mme Mathieu, Mme Mercier, M. et Mme Hubert Desjardins, M. le juge et Mme Desnoyers, M. de Montigny.

De plus, l'on remarquait Mlles Mercier, Martin, Robidoux, Jetté, Dansereau, Hamilton, Desjardins, Singer, Laurent, Plante, Ouimet, Prévost, Longpré, Montpetit, Dalbec, Glackmayer, Ducharme.

Parmi les galants: MM. Mongenais, Desaulniers, Loranger, Dumouchel, Marsan, Hamel, Geoffrion, Garneau, Laramée et Mount.

DEUX SCEURS.

Dix-sept et quatorze ans, — une fleur, un bouton; —
 Deux parfums différents portant le même nom;
 Deux tiges que balance une grâce naïve,
 Dont le charme secret, qui doucement arrive,
 Pénètre par la vue et réjouit le cœur;
 Deux perles, dont chacune ignore sa valeur,
 Étoiles du matin que vient blanchir l'aurore,
 Qui du midi des jours ne savent rien encore
 Et dont le pur éclat, reflet du firmament,
 Aux profanes mortels apparaît par moment.
 Que la jeunesse est belle et la pudeur suave!
 Jeunes filles, marchez au bonheur sans entrave;
 Deux guides protecteurs vous suivront en tous lieux:
 L'amour de vos parents et le regard de Dieu!

ZÉNAÏDE FLEURIOT (1829).

Les mœurs anglaises et américaines sont tellement en train de s'implanter partout que toutes les jeunes filles liront avec intérêt les extraits suivants d'un article écrit par un journaliste anglais pour les demoiselles de son pays.

« Que de jeunes filles anglaises et aussi leurs mères sont grandement dignes de pitié, c'est ce qui ne saurait faire de doute. Depuis bien des années, nous entendons leur plaintive clameur: les hommes, hélas! ne veulent plus danser et ne veulent plus se marier!

« Pour tirer la chose au clair, j'ai étudié un monceau de statistiques matrimoniales; et voici ce que j'ai trouvé:

« Prenons mille jeunes gens de classe supérieure et moyenne et âgés de 20 ans; suivons-les jusqu'à l'âge de 25 ans. Sur mille, vingt-et-un seulement se sont mariés. Prenons ensuite mille jeunes hommes de 25 ans et suivons-les jusqu'à 30 ans. Sur les mille, quatre-vingt-quatorze se seront mariés.

De 30 à 35 ans, nous verrons 138 mariages; de 35 à 40 ans, 147 mariages; de 40 à 45 ans, 122 mariages, et de 45 à 50 ans, 79 mariages par mille jeunes gens.

« Nous ne saurions trop recommander aux jeunes filles d'étudier avec soin ce tableau. Averties par lui, elles n'égareront plus leurs sourires et leurs gentils regards sur des jeunes gens de moins de trente ans. Elles laisseront ces messieurs en compagnie des douairières et des vieilles filles et elles réserveront le maximum de leur attention aux hommes de trente à quarante-cinq ans.

Pourquoi vois-je tes yeux de larmes se ternir ?
D'où vient que ton beau front s'est penché de tristesse ?
Il n'est pas l'heure encor de pleurer ta jeunesse ;
Espérance d'abord !... et plus tard souvenir...

Le calme du matin peut encor revenir.
N'est-ce point à midi que l'ombre est plus épaisse ?
Qui sait quand le passé nous échappe et nous laisse
Ce que Dieu nous réserve au fond de l'avenir ?

Avril, qui sous la mousse a tant de fleurs écloses,
Ne voit que les boutons de nos plus belles roses.
Les lis qui s'ouvrent tard ont bien plus de blancheur.

C'est aux jours les plus chauds que tombe la rosée...
Toute brise au printemps ne s'est pas épuisée,
Et l'été qui va naître a des soirs de fraîcheur.

VICOMTE DE GÈRES (1817).

LA MULTIPLICATION DES MOUCHES.

Il est admis que la mouche peut produire six générations par an; la moyenne est de 80 œufs par ponte. Il faut compter que la moitié de chaque ponte donne naissance à des sujets femelles, c'est-à-dire 40, qui, à la première couvée, donnent naissance à 3.200 mouches, dont 1.600 femelles. En continuant le calcul, on trouve que, d'une année à l'autre, une seule mouche a une descendance de 8 milliards 112 millions d'insectes! Heureusement que le froid et les araignées en font mourir une grande partie. Dans les pays chauds, on trouve une quantité colossale de mouches, ce qui n'a rien d'extraordinaire, étant donné ces explications.

Les temps sont bien changés, je le sais : autrefois,
On ne s'abaissait pas à marchander des voix;
On ne s'abaissait pas, dans un théâtre illustre,
A placer des goujats, des cuistres sous le lustre
Pour les faire applaudir des poumons et des poings.
Non, Molière, Racine, et Corneille encor moins,
En quête du succès, ne faisaient point de ligue ;
Les bravos du parterre, il les avaient sans brigade,
Et leurs vers inspirés, pour remuer les cœurs
N'avaient aucun besoin de l'appui des claqueurs.
Si nous ne pouvons plus égarer leur mérite,
Ah ! soyons leurs égaux, du moins, par la conduite ;
Suivons le droit sentier que leurs pas ont tracé ;
La gloire ne peut être où l'intrigue a passé.

(*Il ne faut pas jouer avec le feu.*)

ÉMILE COQUATRIX, de Rouen.

Hier, le vieux marquis de D..., qui est un peu dur d'oreille, montrait à un de ses amis une pouliche qu'il a achetée récemment, et répondait à cette question :

— Comment va Mme la marquise ?

— Pas trop mal, comme vous voyez. L'avant-main s'enlève bien, mais l'arrière-main laisse un peu à désirer. Cela se fera avec l'âge, le travail et l'avoine.

Le comte de X..., célèbre par ses mésaventures conjugales, se plaignait, l'autre jour, au cercle, de l'état de sa santé.

— Depuis quelque temps, gémissait-il, j'ai d'horribles migraines... mon front est brûlant.

— Ce pauvre ami ! murmure Henri D... à l'oreille d'un voisin. C'est son bois qui travaille.

Bien que marié à une femme charmante, le comte de X... a une intrigue avec une divette de café-concert.

L'autre jour, il charge une bonne de porter à la belle un billet doux.

— Surtout, Élisabeth, pas un mot.

— Ah ! monsieur le comte peut être tranquille. Pour ces choses-là je suis discrète comme la tombe. Demandez à madame !

A un *five o'clock*.

— Comment faites-vous pénitence en carême, ma chère ?

— Oh !... le plus naturellement du monde... je vais dans toutes les fêtes, accompagnée de mon mari.

En police correctionnelle :

— Vous avez frappé brutalement le docteur X... Pouvez-vous nous dire pour quels motifs ?

— Dame ! mon président, c'est mon médecin !... J'invoque le cas de légitime défense !

PAPILLONS !

Charmant petit papillon rose,
Je ne sais quel démon s'oppose,
Méchant petit papillon noir,
A ce que je dorme le soir.
Pourrais-tu m'en dire la cause,
Charmant petit papillon rose ?

Charmant petit papillon rose,
Mon cœur est pour lui lettre close,
Méchant petit papillon noir !
Il faut, par ton gentil pouvoir,
Accomplir la métamorphose,
Charmant petit papillon rose !

Charmant petit papillon rose,
Demain je t'en dirai la cause,
Méchant petit papillon noir !
Si j'ai pu m'endormir ce soir.
Ce serait votre apothéose,
Charmant petit papillon rose !...

DÉCISION JUDICIAIRE CONCERNANT LES JOURNAUX.

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que le journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement. L'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le comté où le journal est publié, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention frauduleuse.

L'OPINION PUBLIQUE.

LES
HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISSANT PAR SÉRIES

*MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE*

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

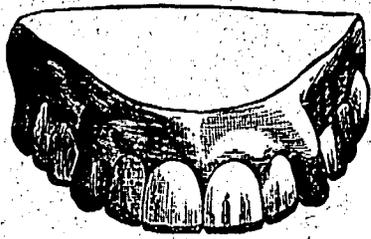
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez: LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL.



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROUSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LOTÉRIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la législature de Québec.

10-CENTS-10

PROCHAINS TIRAGES

LES MARDIS, 28 MARS et 11 AVRIL 1893

NOMENCLATURE DES LOTS

1 lot valant	\$ 1,000 00	\$ 1,000 00
1 do	500 00	500 00
1 do	250 00	250 00
1 do	100 00	100 00
2 lots valant	50 00	100 00
5 do	25 00	125 00
25 do	5 00	125 00
100 do	2 50	250 00
500 do	1 00	500 00

LOTS APPROXIMATIFS

100 lots valant	\$ 2 50	\$ 250 00
100 do	1 00	100 00
999 do	1 00	999 00
999 do	1 00	999 00

2834 lots valant \$ 5,298 00

11 BILLETS POUR \$1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.

Bureau principal: 78, rue Saint-Laurent, Montréal.

P. O. Borre 987.

ED. C. LALONDE, gérant.

On demande des agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.

Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet **DE DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.

Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT
DU CANADA.

TELEPHONE BELL: 6122.

LOUIS PLAMONDON

Successor d'ARCADE DEPATIE

Cigares, Tabacs, Pipes, etc.

GROS ET DETAIL

No 1832, rue Sainte-Catherine.

CIGARES HAVANE ET TABAC CANADIEN, UNE SPÉCIALITÉ.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE,
MONDANITÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Rédaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715. MONTREAL, CANADA.

AUX COLLABORATEURS:

TOUTE COLLABORATION ACCEPTÉE SERA PAYÉE.

LA BIBLIOTHEQUE FRANCAISE

Si on veut se faire une idée de l'importance de cette publication et des services qu'elle peut rendre par la diffusion de la belle et saine littérature, on n'a qu'à parcourir la liste des volumes déjà parus: "Monsieur Barnes de New-York," — "Mon oncle et mon curé," — "Vaillante," — "La neuvaine de Colette," — "Aurette," — "Jean de Kerdren," sont autant de chefs-d'œuvre. Par la beauté du style, la pureté de la morale, l'intérêt dramatique qui s'y déroule, le jeu des passions, qui y sont étudiées sur le vif, ces livres charment également le lettré, la jeune fille et celui qui ne cherche dans un livre qu'un agréable délassement.

Le dernier de la série "Jean de Kerdren" que nous venons de recevoir, est l'œuvre maîtresse d'un écrivain dont l'apparition récente sur la scène littéraire a été accueillie avec un véritable enthousiasme par toute la France. Nous voulons parler de "Jeanne Schultz," dont on a pu apprécier les brillantes qualités dans "La neuvaine de Colette."

Ce volume est en vente chez les libraires et dans les dépôts de journaux. On peut aussi se le procurer en envoyant 15 centims en timbres-poste aux éditeurs, No 25, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.

Do do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: — MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:—

FEU: "London Assurance Corporation."

ACCIDENTS: "Norwich and London."

VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.